

Cinquante expériences de solidarité intergénérationnelle



I. Les associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle :

- « Les Petits Frères des Pauvres »
- JAMALV (« Jusqu'à la mort, accompagnons la vie ») qui s'occupe de personnes en fin de vie
- « Lire et faire lire »
- « Juniors Associations »
- EGEE

II. Autour de l'accompagnement scolaire:

- « Pass'âges » à Mazamet
- L'aide à la lecture par l'Office des Retraités Brestois
- La Fondation Boulanger (Villeneuve d'Ascq)
- « Relais Rive Droite » (ex-Kerbonne) à Brest

III. Autour des transmissions :

3.1 : Transmission des savoirs :

- « Sur le chemin de l'école » (Médica France)
- « L'outil en main » (Troyes, puis Réseau national)
- « L'atelier de la filature du pont de fer » (Lassalle Gard)
- « Un stage et Après » et Zy'Va (Neuilly sur Seine)

3.2 : Transmission de mémoires :

- Programme « Passeurs de mémoire » d'Unis Cités
- MJC « La Fabrique » (Lille)
- Générations et Culture (Nord)
- « Racontes moi la vie » (Loos)
- « Reims en mémoire »

IV. Autour d'activités culturelles en maisons de retraites ou à l'hôpital :

- « Cœurs en fête »
- « Se canto »
- « Les tréteaux Blancs » (Neuilly)

V. Autour de la cohabitation :

5.1 : Cohabitation intergénérationnelle :

- « PariSolidaire »
- « Nantes Renoue »
- Habitat et Humanisme/DeuxMains Plus Humain (Paris)

5.2 : Cohabitation et urbanisme :

- Programme HLM d'Issy Les Moulineaux
- OPAC de Mulhouse
- Ste Apollinaire (Banlieue de Dijon)

VI. Autour du parrainage :

- Fédération UNAPP (Union des associations de parrainage de proximité)
- « Grands parrains et petits filleuls »
- « Parrains par'mille »
- « Actenses »

VII. Autour d'associations à multi activités intergénérationnelles :

- « Association Seniors actifs et solidaires »
- « Grandparenfant »
- Maison de quartier de Wazemmes (Lille)
- MAMI (Toulon)

VIII. Autour du faire ensemble :

- « Cuisinez l'âge »
- « Recettes d'hier et d'ailleurs » (Besançon)
- « Wellouej » (Lille)
- « Ensemble demain »

IX. Autour de l'événementiel :

- « Mix'âges » (Angers)
- « La fête des voisins »
- « Lilliput » (animation intergénérationnelle à partir de marionnettes) (Paris 10^e)

X. Autour de la solidarité de proximité :

- « Délidéo » (Paris)
- « Equinoxe » (Paris)
- Visite de malades en hospitalisation à domicile (Croix-Rouge Puteaux-Hauts de Seine)
- « Dosansol » (Châteauroux)
- « Veilleurs en voisins » (Voisins les Bretonneux)
- « Voisin-âge » (Petits Frères des Pauvres Paris XVII^e)
- « Au bout du fil »
- « SOS Urgences Mamans »

Travaux menés par Eliane Goudet sous la direction de Dominique Thierry
Décembre 2010

Certaines ont une dimension nationale, d'autres sont très locales.

*Nous avons essayé de les décrire suffisamment pour que d'autres « **aient envie de faire** » en prenant des contacts directs si nécessaire (« La pédagogie par l'exemple » recommandée dans le document d'étude). Ces descriptions ont été faites soit par interviews directes (dans ce cas validées), soit par saisie d'informations sur les sites respectifs.*

*Bien sûr, c'est une invitation à rassembler d'autres expériences que nous pourrions mettre en ligne par exemple sur www.francebenevolat.org. C'est également une invitation, comme indiqué dans le document d'étude, à rassembler les expériences par territoire de vie, souvent plus nombreuses qu'on ne le croit, mais, sauf exception, totalement dispersées. **Ce rassemblement peut être la première étape d'u travail inter associatif et inter acteurs.***

I. Associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle :

Les petits frères des Pauvres

Source documentaire : site www.petitsfreres.asso.fr et contact direct

Contexte et naissance du projet :

L'association naît en avril 1946 d'un « long cheminement intellectuel et spirituel » de son père fondateur Armand Marquiset.

Non confessionnelle et apolitique, « la communauté des petits frères est ouverte aux hommes et aux femmes de bonne volonté » qui souscrivent à ses valeurs fondamentales.

Ces valeurs, qui au fil du temps s'inscrivent en filigrane dans de multiples activités au niveau local, régional et national, sont affirmées, en complément des statuts, dans une charte adoptée en juin 1998 :

- « la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine
- la dignité de tout homme et de toute femme, quels qu'ils soient – origine, situation, état physique, psychologique et social
- la liberté fondamentale de chacun
- la fraternité et la fidélité »

Le projet associatif des petits frères est porteur de ces valeurs, auprès des personnes de plus de 50 ans, souffrant d'isolement, de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de handicaps. Ces personnes ne sont pas des « bénéficiaires » mais les « *vieux amis* ».

L'association organise et développe ses actions selon trois missions sociales : accompagner, agir collectivement, témoigner et alerter.

Accompagner :

Il s'agit de créer « une relation de personne à personne dans la confiance et la durée », de faire face à des précarités multiples, de restaurer, voire de recréer, du lien social de « réinscrire les personnes accompagnées dans un tissu social qui les soutienne ». (Ce qui sous-tend une active coopération dans une chaîne d'acteurs).

Cet accompagnement se fait dans un double sens :

- **aller vers** ceux et celles qui n'ont pas les moyens de se faire connaître là où ils se trouvent, les personnes âgées en particulier, qui souffrent de solitude ou de perte d'autonomie ; elles « *deviennent invisibles, se replient sur elles-mêmes, perdent accès à leurs droits, à la parole et finalement leur dignité leur est déniée ainsi que leur citoyenneté* ».
- **accueillir avec attention et bienveillance, réorienter parfois** ceux et celles qui sont en quête d'une écoute et se tournent vers les petits frères des Pauvres.

Dans toutes les situations, la mission exige de se positionner dans l'échange face aux besoins et aux attentes, de favoriser des moments de convivialité partagée (par exemple à l'occasion de Noël, d'un anniversaire) en impliquant le plus possible les personnes accompagnées dans le choix et l'organisation de ces moments. Cette conception de l'accompagnement basé sur la rencontre et l'autonomie des personnes est également promue quand il s'agit d'aider les personnes à accéder aux « services » à « la citoyenneté » et à « la sécurité », de veiller à la bienveillance des personnes.

Agir collectivement :

Pour les petits frères, au sein d'entités à taille humaine, et plus largement au sein de l'ensemble de la communauté, le travail d'équipe est essentiel pour dynamiser la vie associative et porter un message de fraternité.

Bénévoles et salariés agissent en synergie¹.

Les « équipes d'actions territoriales » se consacrent à l'accueil et l'accompagnement dans leur propre environnement géographique et lieu de vie.

Les « équipes d'actions spécifiques » accueillent et accompagnent des personnes se trouvant dans un état particulier (longue maladie, hospitalisation, sans abri, etc...).

D'une manière générale, les petits frères initient des actions dans tous les domaines de la vie quotidienne et ses aléas, en complémentarité avec d'autres structures dans différents secteurs (sanitaires, sociales, médico-sociales...). Ils nouent tout partenariat qui peut fortifier la mise en œuvre de leur projet associatif.

Régulièrement, des rencontres et regroupements, aux niveaux local, régional et national, permettent aux petits frères de coordonner leurs actions, de mutualiser les bonnes pratiques, de mettre à profit les parcours de formation dispensés par l'association, de bénéficier de l'appui de référents (garants « d'expertises d'actions »).

¹ « le pacte associatif » des Petits Frères des Pauvres formalise l'engagement des bénévoles, des salariés et de l'association les uns envers les autres.

Témoigner, alerter :

La 3^{ème} mission sociale des petits frères des Pauvres vise à favoriser l'expression des personnes elles-mêmes ou « *relayer la parole des personnes* », sensibiliser l'opinion publique, tirer la sonnette d'alarme en témoignant de situations vécues au fil des actions qu'ils mènent, en sorte de peser sur l'évolution de la vie sociétale.

Reconnue d'utilité publique en 1981, à l'origine de la création de diverses structures², présente dans l'hexagone et 9 pays, l'association est financée à plus de 80% par la générosité publique.

Elle regroupe plus de 8 500 bénévoles de toutes générations et plus de 500 salariés.

Près de 10000 personnes sont accompagnées régulièrement par les petits frères des Pauvres, et près de 20 000 personnes par an sont en contact avec l'association. Des temps forts se déroulent aussi l'été, l'association offrant la possibilité à bon nombre d'entre elles d'oublier pour un temps leur solitude ou handicaps en profitant de vraies vacances ; des centaines de bénévoles, de tous âges et de tous horizons accomplissent auprès de ces aînés une mission d'accompagnement., au sens plein du terme, tel qu'il est défini au sein de l'association.

Ce temps des séjours de vacances qui dépasse largement les deux mois d'été fait partie de l'histoire des petits frères et de leur identité : en 1949, Armand Marquiset crée le premier « château du bonheur » en aménageant sa maison natale pour y recevoir « ses vieux amis ».

Au fil du temps, une vingtaine de « châteaux du bonheur » sont créés.

Aujourd'hui, en parallèle et dans le même esprit, d'autres dispositifs se font jour pour faire face à l'évolution des attentes et des besoins.

JALMALV (Jusqu'à la mort, accompagner la vie)

Sources documentaires : www.jalmalv.fr, et contacts directs

Contexte et naissance du projet :

En 1983, entouré de quelques personnes, qui partagent avec lui l'idée forte et singulière pour l'époque que « *le mourant est un vivant* », le Professeur Schaerer se positionne à contre-courant, par rapport aux attitudes et aux pratiques d'alors³ relatives à la fin de vie :

Pour lui « *la Société contemporaine jette souvent sur la personne en fin de vie, malade ou atteinte par le grand âge, un regard qui la dévalorise, l'isole, qui aggrave sa souffrance, fait naître en elle un sentiment d'indignité* ».

Il pense qu'un « *autre regard reconnaît à travers celui ou celle qu'atteignent la maladie mortelle ou la grande vieillesse, un être humain à part entière. Il ne voit aucune valeur propre à la souffrance, mais il reconnaît pleinement la vie humaine et sa dignité dans la traversée de la souffrance ainsi que dans les solidarités qu'elle suscite pour la soulager* ».

De son point de vue, pour que les conditions d'accueil et de soin des malades proches de leur fin changent dans nos pays, ce sont « *notre regard, nos mentalités et nos attitudes face à la souffrance et à la mort* » qui doivent évoluer et entraîner un courant d'opinion.⁴

Il se forme alors en très peu de temps un petit groupe de réflexion qui décide de créer à Grenoble une association pour relayer cette prise de conscience. Elle s'appelle JALMALV, acronyme de « Jusqu'à la mort accompagner la vie ».

Les années suivantes, d'autres associations JALMALV naissent à Chambéry, Besançon, Vierzon, Montpellier et Nice. Ce qui conduit les responsables des 6 associations JALMALV à créer, en mars 1987 une fédération⁵ qui compte bientôt 9 associations affiliées⁶, pour accroître l'impact des actions menées, promouvoir « autour de la mort une solidarité nouvelle », développer une mission de « garde fou » et de « veille sociétale ».

La fédération, reconnue d'utilité publique en mars 1993, est une association loi 1901 sans appartenance religieuse, confessionnelle ou politique. Elle accueille les personnes venant de tous les horizons qui partagent ses valeurs.

Depuis 1989, elle est membre fondateur et administrateur de la Société Française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) et de l'Association européenne de soins palliatifs (EAPC) créée en 1988.

En 2007, la fédération JALMALV a été agréée au niveau national, comme union d'associations pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique. La représentation des usagers par des bénévoles JALMALV constitue une des missions de l'axe « Agir dans la société » de son projet associatif.

² dont BERSABEE, première fondation pour le logement, devenue la Fondation des Petits Frères des Pauvres, l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres.

³ Les soins palliatifs sont mentionnés dans un texte législatif français, qui les « introduit dans la mission du service public hospitalier », pour la première fois en 1991.

⁴ Malgré les progrès accomplis, selon les acteurs de terrain, la situation dénoncée il y a 10 ans demeure.

⁵ l'adresse postale du siège de la fédération : 132, rue du Faubourg Saint Denis, 75010 PARIS

⁶ Elles sont aujourd'hui plus de 80 réparties dans 120 villes en France, une à Monaco et une au Canada.

Ses buts :

- « accompagner les personnes gravement malades et/ou en fin de vie, quels que soit leur âge, quel que soit l'endroit où elles se trouvent : établissements de soins, maisons de retraite, domicile
- contribuer à faire évoluer les mentalités et les attitudes des adultes comme des enfants, face à la douleur, au déclin, au grand âge, à la mort,
- soutenir les soignants, les familles, les accompagnants bénévoles, leur proposer des possibilités d'échanges, de formation, de soutien ; les aider à créer un réseau de solidarité qui permette d'affronter avec plus de sérénité cette phase difficile,
- apporter un soutien aux personnes vivant un deuil en leur offrant des possibilités de parole et de rencontres,
- favoriser le développement des soins palliatifs, encourager et participer à la création de lieux, de structures et susciter toutes initiatives permettant des soins appropriés aux malades en phase terminale, en institution comme à domicile,
- promouvoir une recherche sur l'ensemble des besoins des personnes en fin de vie, tant physiques que psychologiques, sociaux, spirituels,
- veiller au respect du cheminement spirituel propre des personnes malades et des familles, qu'elles soient athées ou croyantes ».

Sa position sur l'accompagnement :

« Accompagner, c'est offrir une présence pour traverser ensemble la difficulté, partager la question autour du sens de la vie. C'est aller à la rencontre de l'autre, de sa vulnérabilité, maintenir un lien, refuser l'isolement ».

Pour la personne accompagnée, c'est « se sentir reconnu, se sentir vivant ».

Pour l'accompagnant, c'est aussi assumer sa responsabilité d'humain ».

Concernant l'accompagnant bénévole, celui-ci « vient au nom d'une association, au nom de la Société, par solidarité. ». N'étant ni soignant ni membre de la famille, il propose un « espace de rencontre particulier » ce qui sous-tend la nécessité d'une formation spécifique.

A noter que, dans les associations JALMALV, le bénévolat peut s'exercer sous une autre forme et naturellement donner lieu à des formations :

- « le bénévolat dit *Vers la Cité*, visant à sensibiliser le corps social, témoigner des valeurs de JALMALV », participer à des tables rondes travaux et manifestations diverses,
- le « bénévolat de structure », concernant la gestion associative en lien avec le projet associatif, les valeurs qu'il défend et sa nécessaire évolution.

La Fédération propose à ses associations des programmes de formation, des ateliers de recherche et de réflexion et organise un congrès annuel traitant d'une thématique.

Elle produit une revue trimestrielle, la Revue JALMALV, qui, dans chacun de ses numéros, aborde un thème au travers d'articles de fond, de témoignages et de références bibliographiques. Chaque numéro comporte également des articles sur l'actualité thérapeutique et législative ainsi que des analyses d'ouvrages et des nouvelles de la Fédération. Elle publie également, trois fois par an, à destination des associations locales du mouvement JAMALV et de leurs partenaires « *La Lettre de la Fédération* ».

Elle compte aujourd'hui plus de 10 000 adhérents dont près de 2 000 bénévoles accompagnants formés.

Les associations

Chaque association JALMALV locale agit sur deux fronts : elle recrute, forme, encadre et soutient des bénévoles accompagnants qui, en équipe et en partenariat avec les soignants et par convention avec un hôpital ou une maison de retraite, mais aussi à domicile et lors de permanence d'accueil, proposent un accompagnement à des personnes confrontées à la maladie grave, au grand âge, à la mort et au deuil. Chaque association JALMALV a également le souci de sensibiliser l'opinion aux enjeux que représentent la fin de la vie et la mort dans la société ; elle atteint ce second objectif par des conférences, des débats publics, mais aussi des spectacles. On trouve en général auprès des associations JALMALV une permanence d'accueil, avec bibliothèque et vidéothèque.

Lire et Faire lire

Sources documentaires : www.lireetfairelire.org

et contacts directs (adhérent FB National)

Contexte et naissance du projet :

Observant que plus de 10% de la population enfantine maîtrise mal notre langue et éprouve des difficultés de lecture à l'entrée en 6^{ème}, en 1995, le romancier Alexandre Jardin réfléchit avec son association « Le Relais civique », aux moyens de pallier une situation aux conséquences graves et multiples, singulièrement : l'illettrisme, les échecs scolaires, les violences comme moyen de s'exprimer faute de pouvoir le faire avec des mots, le déficit d'intégration, l'exclusion...

S'inspirant d'une expérience, menée par l'Office des Retraités Brestois (Voir fiche spécifique au chapitre 2) qui fait ses preuves depuis 1985, il crée alors « Lire et faire lire » en 1999, avec Pascal Guénée, président du Relais civique, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union nationale des Associations Familiales).

L'association se donne pour but de transmettre le goût de la lecture aux enfants dans les maternelles, écoles primaires et structures éducatives, ce en cohérence avec les projets d'établissements et pratiques pédagogiques des lieux d'intervention.

Le projet s'articule autour d'une idée force : la découverte et l'apprentissage de la lecture dans le **plaisir**, un plaisir qui se partage en pariant sur le lien intergénérationnel senior - petit enfant.

L'accent est ainsi mis sur le rôle social que peuvent jouer les seniors, l'association ne recrutant que des bénévoles âgés de plus de 50 ans.

Il s'agit, en quelque sorte, de « *faire ce qu'un grand-père ou une grand-mère fait avec ses petits enfants* », lire des histoires ensemble dans la complicité.

Déroulement :

Les interventions se font, le plus près possible du lieu de résidence du senior lecteur, une fois par semaine, toute l'année et hors du temps scolaire, auprès de petits groupes de 5 enfants au maximum. Leur durée varie en fonction de l'âge des enfants (en général entre vingt minutes et une demi-heure). Les animations font l'objet d'une charte du lecteur et d'une charte des structures éducatives.

Les lecteurs s'engagent après un mois d'essai pour l'année en cours.

L'armature de l'association est constituée des réseaux de la Ligue de l'Enseignement et de l'Union des Associations Familiales (UNAF). Dans chaque département, des coordinateurs organisent localement les actions. Un comité de plus de 170 écrivains soutient « Lire et faire lire ».

Les bénévoles suivent des formations « pour une initiation à la connaissance de la littérature jeunesse, la lecture à haute voix, la psychologie de l'enfant ».

Chaque année, l'association organise un regroupement national des coordinateurs départementaux, relais et partenaires.

Une rencontre nationale des bénévoles et coordinateurs s'est tenue en octobre 2010 à Epinal pour dresser un bilan, fêter les 10 ans de « Lire et faire lire » et fixer les prochains objectifs.

L'association est présente sur tout le territoire national (métropolitain et ultramarin); elle compte aussi des actions en Suisse et au Canada.

En 2010, 12 000 lecteurs et lectrices interviennent auprès de 250 000 enfants dans quelque 3 500 structures éducatives (écoles, structures petite enfance, centres de loisirs, bibliothèques..).

Juniors Associations

Sources documentaires : www.juniorassociation.org et contacts directs

Contexte et naissance du projet :

Le concept « Junior Association » naît d'un constat visant une relation nouvelle entre les jeunes et les adultes :

Un rapport, initié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, intitulé « PARTICIPER, disent-ils », montre entre autre que :

- la jeunesse manque de repères, évolue dans un contexte précaire et pâtit d'une mauvaise image,
- les phénomènes de violence témoignent d'un malaise et un contexte d'exclusion pose le problème de la participation des jeunes dans la société.

Les auteurs du rapport pensent « qu'il est urgent d'agir en commençant par reconnaître que « *l'insertion des jeunes passe par leur possibilité de se faire entendre, à exister en tant qu'acteurs* ».

Par ailleurs, selon la législation en vigueur, les jeunes de 13 à 18 ans peuvent, avec l'autorisation de leurs parents, participer à la vie d'une association. Mais ils ne peuvent, en tant que mineurs, prétendre au droit de s'associer.

Quand il voit le jour, en 1998, le dispositif « juniors associations » leur permet alors d'acquérir ce droit et de conquérir une place à part entière dans la société.

Il est mis en place et porté par une association loi 1901 RNJA (Réseau National des Juniors Associations) composé aujourd'hui de 5 structures : Ligue de l'Enseignement, Confédération des MJC de France, Fédération des Centres sociaux et socio culturels de France, Jet d'Encre, association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeunes, et Fédération Française des MJC.

Tout en offrant aux 13-18 ans un *cadre sécurisé*, il leur permet d'agir pour réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de se sentir responsables de ces projets, de prendre des initiatives, en un mot d'être reconnus par les adultes comme de vrais interlocuteurs et de faire leur propre expérience de vie, expérience qui sera un atout maître pour leur insertion sociale et professionnelle.

A noter que, depuis 12 ans maintenant, les jeunes s'associent autour de projets dans les domaines les plus divers (sports, culture, solidarité, environnement, citoyenneté, jeux, vacances, médias, animation locale...).

Le dispositif offre aussi aux jeunes trois « garanties » :

- une *assurance*, qui couvre tous les problèmes liés à la responsabilité civile des mineurs,
- la possibilité d'ouvrir *un compte bancaire*,
- **un accompagnement d'adultes**, qui par définition ne peuvent faire partie de la junior association.

Il suffit aux jeunes qui se lancent dans l'aventure de faire une *demande d'habilitation* auprès du **Réseau national** par le canal d'un **Relais départemental**. Elle est valable pour une année scolaire et si nécessaire renouvelable⁷.

Une *Commission d'habilitation*, qui siège une fois par mois, étudie le dossier et sa décision est transmise en retour au groupe de jeunes par le relais départemental.

Quand la réponse est positive, pour mener sa vie comme une association de fait, la junior association bénéficie, comme pour les démarches d'habilitation d'ailleurs, d'un double accompagnement :

Un **accompagnement local**, de proximité, non obligatoire mais recommandé, au choix des jeunes (C'est une personne ressource, professeur, éducateur, élu, parent, membre d'une association, etc....non membre de la structure relais départemental).

Celui d'un **relais départemental** en la personne « d'un représentant des membres actifs du Réseau national ». Ce relais est obligatoire.

A son niveau, « *le Relais Départemental joue un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches des jeunes, établit les contacts nécessaires avec les acteurs locaux, établit avec les jeunes un plan d'accompagnement adapté à leur projet* ».

L'accompagnement, au niveau local ou départemental, est un élément majeur du dispositif.

Cette fonction exige de la part de ceux et celles qui l'exercent le savoir-faire qui permet de relever un défi : établir une relation de confiance et assurer aux jeunes un soutien efficace sans, pour autant, faire ombre à leur quête d'autonomie pour agir.

Dans les départements, des outils sont mis à la disposition des parties prenantes : guides pour les accompagnateurs et les jeunes, par exemple « *Comment créer une junior association* », des plaquettes régionales, des répertoires concernant les personnes ressource etc.

En 12 ans 2 700 juniors associations ont été habilitées, ce qui représente plus de 35 000 jeunes sur l'ensemble du territoire (y compris les départements d'Outremer).

La moyenne d'âge des membres des juniors associations se situe autour de 16 ans et plus de la moitié d'entre eux sont des garçons.

Les juniors associations se trouvent indifféremment en milieu rural ou en milieu urbain. Les plus nombreuses sont en Bretagne, Ile de France et Rhône Alpes.

Afin d'assurer un suivi des juniors associations et des effets produits par le dispositif imaginé en 1998, le Réseau national des juniors associations a réalisé 2 études :

- l'une a été menée en 2002 par Dan Ferrand Bechmann sur les motivations des jeunes ;
- l'autre a été réalisée par Stéphanie Rizet, courant 2010 sur le thème : « *Jeunes mineurs en association : quel impact sur leurs parcours ?* » disponible auprès de l'INJEP, cahiers de l'action n°28.

EGEE - Entente entre les générations pour l'Emploi et l'Entreprise

Sources documentaires : www.egee.asso.fr,

fiche rédigée par l'association.

Origine :

Créée il y a trente ans, EGEE est une association de bénévolat économique à caractère social. Dans ce cadre l'association conseille et accompagne les jeunes, les créateurs, les PME/TPE, les structures publiques, ainsi que les associations.

Les conseillères et conseillers EGEE ont été cadres ou cadres dirigeants. Ils mettent leur expérience professionnelle et leur passion de transmettre à la disposition des différents publics qui sollicitent leur assistance.

2 400 conseillers sont en activité dans toutes les régions de France et leurs missions bénévoles sont régies par une charte d'une déontologie stricte, notamment vis à vis du secteur marchand.

Les conseillers EGEE accomplissent leurs missions dans trois domaines d'activité : Education, Emploi, Entreprise (appelés les « E »).

⁷ Accompagnée d'une cotisation de 10 euros, cette demande se présente sous forme de questions : « combien serons-nous de membres ? Comment prévoit-on de s'organiser ? Quelles seront les prochaines actions ? Quels seront les besoins pour les réaliser (humains, matériels financiers) ? Quels seront les contacts utiles (communes, associations, institutions) ? ...

Education :

Dernière en date, les collaborations d'EGEE avec le monde de l'Education nationale n'en sont pas moins éminemment pertinentes au regard de la transmission intergénérationnelle de l'expérience et du savoir des seniors.

Lancée avec des établissements d'enseignement supérieur- notamment des écoles supérieures de commerce- cette action a consisté à participer à des jurys de mémoires de fin d'études, au suivi de stages en entreprises etc...

Puis, progressivement, cette activité s'est étendue à certains lycées d'enseignement professionnel (développement des techniques de recherche d'emploi). L'association est d'ailleurs référencée dans la brochure officielle sur les Lycées d'Enseignement Professionnel du ministère de l'Education, au titre du parrainage d'élèves en difficultés.

Plus généralement EGEE a souhaité participer, à son échelle, au rapprochement voulu par les pouvoirs publics entre le monde de l'école et le monde de l'entreprise.

EGEE avait été retenue comme l'un des partenaires nationaux de l'action « Développement de l'esprit d'entreprise à l'Ecole » initiée par les ministres Luc FERRY et Renaud DUTREIL, aux côtés du MEDEF, des CCI et de la CGPME. Cette action avait notamment débouché sur la création de Correspondants locaux Ecole-Entreprise dans les rectorats.

La création depuis la rentrée de 2006 des options de découverte professionnelle réservées aux classes de troisième dites DP3 et DP6 a permis aux conseillers EGEE d'initier de nouvelles formes d'interventions en milieu scolaire (séances d'information sur l'entreprise, sa création, son fonctionnement etc.).

Cette action qui, comme l'ensemble des missions d'EGEE, est déclinée sur l'ensemble du territoire national, paraît receler de grandes possibilités de développement tant pour le bénéfice des jeunes scolaires et étudiants que pour l'épanouissement personnel des seniors.

Le volet « éducation » de l'activité des conseillers EGEE est aujourd'hui en forte croissance et tend à équilibrer l'action proprement « entreprises ».

Emploi :

L'aide aux demandeurs d'emploi dans leurs démarches pour retrouver du travail a toujours été une activité de base du mouvement EGEE : aide à la rédaction de CV, simulation d'entretien d'embauche, remise à niveau « psychologique » pour ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, réinsertion... constituent toujours les bases de l'action des conseillers EGEE en la matière.

Des actions spécifiques à destination des cadres sont également développées.

Les collaborations avec les agences Pôle Emploi, les administrations déconcentrées du travail et les collectivités territoriales sont nombreuses et fructueuses.

Entreprise :

Activité de « fondation » du mouvement EGEE, l'aide aux créateurs d'entreprises et le conseil (accompagnement) des dirigeants de PME/TPE constitue encore le volet principal en nombre des missions réalisées annuellement par les conseillers.

A ce titre, EGEE est traditionnellement reconnue comme l'un des grands réseaux d'appui à la création-reprise d'entreprises comme l'a témoigné sa récente habilitation à délivrer les agréments de l'article 200 octies du CGI (tutorat des créateurs) ou encore l'habilitation de plusieurs de leurs entités dans le dispositif dit « NACRE » (Nouvel Accompagnement des Créateurs Repreneurs d'Entreprises) lancé en 2008 par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP).

Cette activité s'exerce essentiellement par des collaborations nouées avec d'autres réseaux publics ou semi-publics tels que les CCI, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, France Initiative ou directement avec des communes, des Conseils Généraux, des Conseils Régionaux dans le cadre de leur action de développement économique.

Au-delà de la création proprement dite, les conseillers EGEE apportent leur aide et conseils à des TPE/PME pour les aider à surmonter des difficultés passagères, gérer une grosse commande, exporter ou évaluer les risques professionnels dans le cadre du Document Unique etc...

La préparation à une démarche « Qualité » dans le but d'accéder à un label fait également partie de ses missions. Pour ce faire, EGEE dispose d'un numéro national de formateur délivré par l'administration de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ce type d'action à caractère typiquement managérial peut également concerner des associations, notamment celles exerçant une activité dans le domaine concurrentiel, telles que les associations d'aide à la personne.

Les femmes et l'entrepreneuriat :

EGEE porte une attention particulière aux difficultés spécifiques que peuvent rencontrer les femmes désireuses de se lancer dans l'aventure de la création d'une entreprise. A cette fin, EGEE bénéficie de longue date du soutien de l'administration des Droits des Femmes avec laquelle elle renouvelle régulièrement une convention annuelle permettant des actions de formation et d'accompagnement ciblées en liaison avec les Délégations locales des Droits des Femmes et des Familles.

II. Autour de l'accompagnement scolaire :

Pass'âges (Mazamet)

Sources documentaires : Accordages, contact direct avec l'association

Soutien scolaire durant l'année scolaire - Date de démarrage : 1990

Concerne les élèves du CP au CM2 de l'école primaire des Bausses et des retraités de la résidence Foch, foyer-logement situé à 3 minutes de l'école, au centre de la ville de Mazamet.

Contexte :

A l'époque de la création, en 1990, il ressortait d'une étude analysant les besoins des résidents une forte attente de ces derniers pour leur intégration au mouvement des associations locales, pour être des acteurs à part entière, pour faire de leur foyer-logement un lieu de vie aux activités nombreuses et diverses.

D'où l'idée partagée par des enseignants de l'école, leur direction et des retraités de la résidence de mettre en œuvre une action, encadrée par l'association « Pass'âges », en perspective avec les attentes exprimées : après l'école, régulièrement, les résidents accueilleraient les enfants pour les aider à faire leurs devoirs et progresser dans l'apprentissage de la lecture.

Objectifs :

- apporter une aide aux élèves et à leurs familles, dont certains d'origine étrangère rencontrent des difficultés pour la pratique de la langue française,
- faire garder ou retrouver aux personnes âgées un rôle social et garder leurs facultés intellectuelles,
- nourrir une relation entre les générations.

En dehors des acteurs cités ci-dessus s'est également jointe au projet la médiathèque de la ville pour le prêt de matériel (livres et jeux de société).

Déroulement :

Au démarrage, les résidents bénévoles ont reçu une formation (financée par le FDVA). Elle avait pour objet de les préparer à leur futur rôle, de leur préciser ce que les enseignants attendaient d'eux –une enseignante les accompagnait- de les éclairer aussi sur l'évolution des méthodes d'apprentissage (rôle du jeu par exemple pour apprendre à respecter des règles, importance de la lecture, etc....). Aujourd'hui c'est la directrice de l'école qui assure cette formation.

Au début de l'année scolaire, une information est faite auprès des parents des élèves de l'école et une visite du foyer-logement est proposée pour que enfants et résidents fassent connaissance ; l'animatrice de « Pass'âges », qui assure la coordination des activités rappelle aux enfants les règles de civilité à respecter.

Une fois par semaine, les enfants sont accueillis dans deux salles du foyer-logement (une pour les plus petits, une pour les plus grands) pour une aide aux devoirs et à l'apprentissage de la lecture pendant une heure environ. Ensuite des activités ludiques sont proposées.

En principe, un résident s'occupe de 2 ou 3 enfants tout au long de l'année.

Dès 2003, et seulement pendant deux ans (car ensuite des problèmes d'incompatibilité d'emplois du temps sont apparues), les résidents ont suivi un cours d'initiation aux nouvelles technologies, avec des élèves volontaires de 3^{ème} et 4^{ème} du collège Bonne Combe.

Depuis, ils utilisent des logiciels appropriés afin de diversifier les supports d'apprentissage de la lecture.

A noter que des bénévoles, extérieurs à la résidence, se joignent aux bénévoles du foyer-logement pour mener les actions. Parmi les uns et les autres, certains ont plus de 90 ans.

Depuis 1990 et jusqu'à présent, le nombre d'enfants qui bénéficient de ce soutien croît globalement chaque année. Aujourd'hui, plus de trente enfants et plus d'une dizaine de bénévoles sont concernés. Les liens noués entre le foyer logement et l'école sont étroits.

(A noter pour les petits de la maternelle : travaux manuels, décoration d'un sapin de Noël, chasse aux œufs de Pâques etc....et pour tous, petits et grands, les activités autour du jardin potager de la résidence (entretien, production... et dégustation).

Office des Retraités Brestois / Accompagnement éducatif – aide à la lecture

Sources documentaires : Accordages

Autre source de documentation : www.repère-brest.net/Office-des-Retraités-de-Brest

Texte intégral corrigé et validé par Isabelle Kirnéis, Directrice de l'ORB

Action d'aide à la lecture que propose l'Office des Retraités Brestois (ORB) aux écoles primaires de l'agglomération. Coopération entre des retraités et des élèves du primaire.

Genèse et montage du projet :

L'ORB est une association loi 1901, née de la volonté du service à la population retraitée exprimée par la Municipalité en 1978. Depuis cette date, l'ORB est partenaire de la ville de Brest. L'ORB regroupe près de 1500 adhérents, 200 bénévoles et une équipe de salariés.

Son ambition se manifeste par une volonté partagée de construire une Cité où il fait bon vivre sa retraite dans le respect de tous.

A l'automne 1984, des enseignants de l'école publique Nattier à Pontanézen ont sollicité l'Office pour « aider les jeunes enfants dans leurs découvertes des livres ».

L'aide à la lecture est née et se développe rapidement.

Objectif :

Aider les enfants, dans le respect du programme pédagogique de chaque école, à acquérir des éléments essentiels qui concourent à la connaissance, grâce à des outils tels que lecture, jeux collectifs, travaux manuels.

Mise en œuvre de l'action :

L'activité dans les écoles a vu le jour en 1985 et s'exerce en direction des écoles maternelles et primaires, privées ou publiques de Brest/BMO. Elle a pour cadre le programme pédagogique propre à chaque école, en accord avec les instances de l'Education Nationale.

Dans chaque école, l'ORB a un retraité responsable bénévole, chargé de faire le lien avec la direction, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves. Il assure la responsabilité des actions ORB, accueille les intervenants et les accompagne dans leur tâche. A l'échelon de l'ORB, un coordinateur, retraité bénévole, assure la responsabilité de l'ensemble de l'action.

Les intervenants s'engagent à intervenir de manière régulière sur le temps scolaire et à la demande des enseignants, participent aussi à des rencontres périodiques dans l'école concernée.

Leur présence permet aux maîtres de diviser leur classe en petits groupes. Pendant que l'enseignant prend en charge les enfants qui ont besoin de soutien, les retraités pratiquent avec les autres des activités :

- découverte à la lecture pour donner le goût et le plaisir des livres,
- développer l'écoute et la compréhension de la lecture en favorisant l'attention, la concentration par l'échange avec les enfants,
- rendre l'enfant à l'aise dans la lecture.

La plupart des intervenants ont entre 65 et 72 ans.

Deux chartes adaptées à cette activité ont été rédigées :

- La charte des intervenants dans les écoles,
- La charte de « Lire et Faire lire ».

Financement, administration et logistique :

Les activités sont effectuées bénévolement par les intervenants, membres de l'association.

Bilan et perspectives :

Labellisation, projet novateur de solidarité entre les générations par l'Union Européenne en 1993 ; l'expérience brestoise a servi d'exemple à l'écrivain Alexandre Jardin, quand celui-ci a lancé son programme « Lire et Faire lire », au niveau national.

30 écoles ont contacté l'ORB pour l'aide à la lecture pour la rentrée 2009/2010. Plus de 118 intervenants sont nécessaires et plus de 2800 petits Brestois en bénéficieront.

Cyberpapy - site internet de la Fondation Boulanger**Sources documentaires : Accordages**

Contacts pris avec la Fondation Boulanger (Secteur « Actions Citoyennes », Luc Bailly Maître)

Accompagnement scolaire (retraités, élèves d'écoles primaires, collégiens, lycéens, étudiants) par Internet.

Contexte :

L'entreprise BOULANGER, spécialiste dans la vente d'électroménager, développe des actions d'intérêt général depuis 1993 et a créé à cet effet la « Fondation Boulanger ».

Naissance du projet :

Dès 1997, la Fondation fait 3 constats :

- les retraités semblent s'intéresser à internet comme outil familial utile : c'est un point de rencontre entre petits-enfants et grands-parents, particulièrement pour rester en contact avec les petits-enfants quand ils vivent éloignés de leurs grands-parents (géographiquement ou pour d'autres raisons),

- un besoin de soutien scolaire chez les enfants et adolescents qui ne trouvent pas toujours au moment voulu une réponse à ce besoin dans le cadre de l'école ou de la famille,
- l'existence d'un potentiel de retraités parfois réticents pour s'engager dans des structures exigeant déplacements et plannings fixes par exemple, mais riches de compétences et ayant du temps à offrir.

Par ailleurs, internet est déjà à cette date le moyen le plus rapide pour accéder à l'information : **CYBER PAPY** est lancé.

Objectifs :

- établir une solidarité entre les âges,
- apporter aux jeunes, en quête de soutien, des éléments de réponses à leurs questions, des points de repère, une méthodologie en termes de recherche et de réflexion....sans faire le travail à leur place !

Déroulement :

Un système de forum : « questions/réponses »

Pour poser leurs questions, afin que les seniors y répondent, les jeunes ont accès –après une formalité d'inscription gratuite- à 8 forums correspondant à 8 matières : langues, philosophie, histoire, géographie, mathématiques, etc...

Des règles de fonctionnement, à respecter rigoureusement, sont établies :

- pour les jeunes : la précision de l'énoncé de leur interrogation,
- pour les seniors : s'engager à répondre, aider à comprendre, à reformuler des questions, donner des conseils méthodologiques par exemple pour une recherche documentaire.

Un « modérateur » salarié de la Fondation, ainsi que des bénévoles externes vérifient les contributions (questions/réponses).

Par ailleurs, et selon le même principe, le projet « SOS Bac » a été mis en place aux périodes adéquates.

Très vite, un réseau de juniors et de seniors s'est constitué et grandit. On dénombre aujourd'hui 22 000 inscrits, pour 60 000 visites mensuelles du site et près de 2 000 questions/réponses par jour.

Des liens personnels, et pérennes parfois, se nouent entre les jeunes et les seniors. Il arrive qu'un étudiant arrivé à des études supérieures revienne pour une aide, un conseil vers ses anciens papy/mamy.

Les seniors sont à 80% d'anciens enseignants qui se passionnent pour leur mission.

Le financement de CYBER PAPY est assuré par la Fondation.

De 150 à 200 collaborateurs sont ainsi associés au mécénat de compétences de l'entreprise.

Relais Rive Droite (Brest)

Sources documentaires : Accordages / Blog@ages / www.intergenerations.infini.fr

et contact avec le Dispositif Relais Rive Droite (ex-Kerbonne)

Soutien jeunes en difficultés scolaires, socialisation - Date de démarrage : 2003

Concerne : les élèves de plusieurs collèges de Brest et des environs, accueillis au sein du dispositif Relais Rive Droite (anciennement Relais Kerbonne) les personnes âgées d'une résidence municipale, celles d'un club voisin et l'association « Infini ».

Contexte :

Le Dispositif Relais accueille des jeunes sous obligation scolaire (moins de 16 ans).

Il a essentiellement pour objectif la resocialisation ou la remobilisation par les apprentissages scolaires. Il a été créé par un partenariat entre le Conseil Général du Finistère, la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Inspection Académique de Bretagne et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

L'accueil au Relais se fait « en partage avec le collège de rattachement de l'élève par demi-journées ». En moyenne, vingt d'élèves sont accueillis pendant une année scolaire.

La résidence concernée, la résidence Louise Le Roux, est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Elle souhaite préserver et valoriser les personnes en tant que citoyens, notamment en favorisant le lien social et les relations inter-générationnelles. Le « Club du Landais » concerne des personnes âgées qui viennent suivre des activités de loisirs dans des locaux de la résidence.

L'association « Infini » développe des activités d'accueil, de points d'accès internet, de formation, d'accompagnement ou de conduite de projets innovants dans le domaine des Technologies de l'information et de la Communication (TIC), et l'hébergement de sites Internet.

Naissance du projet :

Le projet revient à l'origine à une enseignante au Dispositif Relais « pour sortir ses élèves de l'échec scolaire » : mobiliser les élèves autour d'actions dont ils seraient les acteurs auprès des personnes âgées et qui seraient articulées autour de l'outil informatique.

Si le projet s'est développé et a évolué au cours du temps les objectifs principaux demeurent :

- Créer du lien entre les générations, faire changer les représentations ados-personnes âgées,
- Respecter les différences, s'adapter, favoriser l'estime de soi chez des jeunes en difficultés, travailler autour de la mémoire des anciens,
- Avoir une utilité sociale réelle : une mission est confiée aux participants (les jeunes ont un « rôle formateur », les vieux participent à l'éducation),
- Reconnaître un savoir car il est demandé aux participants de transmettre des connaissances : les jeunes l'utilisation de l'informatique et d'Internet, les vieux leur expérience,
- Développer des pratiques d'aide, encourager motiver l'autre, adopter une attitude positive,
- Développer une attitude critique, réfléchie et responsable vis-à-vis d'Internet,
- Créer et alimenter un site intergénérationnel, un blog Déroulement

III. Autour des transmissions de savoirs et de mémoires

Sur le chemin de l'école - Médica France

Sources documentaires : www.medica-france.fr

et contact pris avec MEDICA⁸

Concerne des projets intergénérationnels entre des groupes scolaires et extrascolaires et des établissements de retraite de Médica France.

Contexte et déroulé du projet :

Médica France considère que « la solidarité entre générations est l'un des enjeux essentiels pour notre Société » ; aussi l'entreprise mène-t-elle des actions pour favoriser et promouvoir les échanges entre les jeunes et les personnes âgées vivant dans les maisons de retraite du groupe.

Chaque année, il lance l'opération « Sur le chemin de l'école ».

En 2009-2010, cette opération représente la conclusion de plus de 200 partenariats intergénérationnels. Elle concerne des cadets de « 18 mois à 20 ans » et des seniors jusqu'à un âge avancé.

L'éventail des activités est très large : par exemple autour de l'informatique, de la cuisine, d'une ferme pédagogique, de récits de vie, de jeux d'hier et d'aujourd'hui, de fêtes calendaires, du chant, de la musique, de la lecture (participation au prix Chronos de littérature).

Un des responsables de la mise en œuvre du projet tient tout particulièrement à un principe, qui à ses yeux est fondamental : « Pas de rencontre pour dire qu'il y a rencontre ! » La rencontre jeunes – personnes âgées doit avoir un objectif, un sens.

Deux exemples lui paraissent bien illustrer ce propos :

- A l'occasion d'un cours d'histoire, un enseignant fait intervenir une personne âgée, porteuse de mémoire. C'est la personne âgée qui va vers les jeunes,
- A l'inverse, des jeunes peuvent se rendre dans une maison de retraite pour parler de leur passion, par exemple d'un sport.

Depuis 2007, Médica France a mis en place le cahier « Sur le chemin de l'école » pour fédérer l'ensemble des actions intergénérationnelles menées.

Ce document a été conçu pour faciliter la mise en œuvre des partenariats dans un cadre pédagogique.

Il comporte :

- une charte de partenariat intégrant les valeurs et la démarche de Médica France,
- 9 « fiches rencontres » en cohérence avec les programmes pédagogiques et génératrices de liens sociaux et de transmission d'échanges,
- une grille d'évaluation de chaque atelier. Cette grille permet de mesurer l'intérêt du projet, de valoriser les actions mais aussi de développer ou d'améliorer les outils.

Par rapport à la lecture, le « prix Chronos » de littérature illustre la démarche évoquée.

Il a été créé en 1996 en partenariat avec la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG).

⁸ Historique (voir site) : de la création en 1968 d'une entreprise familiale par Pierre Burel à la cotation en bourse début 2010, en passant, entre autres, par l'implantation du groupe, reconfiguré au fil du temps, sur le marché italien en 2006. deux secteurs d'activités : le vecteur médico-social, avec notamment des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) –le secteur sanitaire avec des établissements de Soins, de Suite et de Réadaptation (SSR) ou des établissements spécialisés dans le domaine psychiatrique pour la dépendance temporaire.

Ses objectifs :

- sensibiliser les jeunes à la découverte du parcours de vie de la naissance à la mort et la place des générations dans la société ». (« grandir c'est vieillir ; vieillir c'est grandir »).
- développer le goût de la lecture chez les jeunes,
- éduquer à la citoyenneté grâce à un « vote individuel » (vote à bulletin secret, carte d'électeur, urnes, etc....)

Les ouvrages, sélectionnés par un comité, concernent tous les scolaires du CP à la 3^{ème} ainsi que les lycéens.

Des outils et des supports sont mis à la disposition des jeunes jurés pour enrichir leur réflexion et participer à des actions, telles « Lettre à... », « Atelier du parcours de vie », qui peuvent donner lieu à des animations à réaliser toutes générations confondues.

L'outil en main

Sources documentaires : Accordages et contact avec l'Union de 'l'Outil en main'

Transmission des savoirs : *Pendant l'année scolaire, en dehors des heures de classe
Concerne des scolaires et des bénévoles, professionnels de métier, en retraite.*

Contexte et naissance du projet :

L'idée de « **L'OUTIL EN MAIN** » naquit à Troyes en 1987 au sein d'un groupe d'amis, amoureux du Patrimoine français.

A l'origine de la création de l'association une femme, Marie Pascale RAGUENEAU.

En participant à la Sauvegarde du Vieux Troyes, en organisant des visites de chantiers de restauration de maisons anciennes, elle se trouve au cœur des discussions entre architectes, propriétaires, hommes de métiers et visiteurs : "*Je me suis rendu compte que les jeunes étaient les plus intéressés, et les plus jeunes davantage encore que les adolescents*"

Elle en parle avec un Compagnon du Devoir, et la première expérience démarre à Troyes en 1987 ; les ateliers étaient animés à leur début par les Aspirants Compagnons, puis vient l'idée de solliciter des hommes de métier retraités. Les activités avaient lieu dans les ateliers de la Maison des Compagnons (CFA).

Marie-Pascale Ragueneau s'est inspirée du travail de Paul Feller, jésuite, initiateur du magnifique Musée de Troyes dit "La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière".

A son initiative, les deux premières Associations L'OUTIL EN MAIN furent créées en 1994 et 1995, à Lille et à Troyes, puis d'autres Ateliers émergent rapidement à Chartres, Lille, Provins, Saint Etienne, etc., ce qui entraîna la création de L'UNION des Associations L'OUTIL EN MAIN dont elle devint la Présidente Fondatrice.

La mission qu'elle s'était assignée était de maintenir l'esprit souhaité par les fondateurs, c'est-à-dire :

- de vrais gens de métier
- de vrais outils
- de vrais ateliers

Aujourd'hui, l'Union des Associations « l'outil en main » regroupe 75 associations à travers l'hexagone.

Objectifs :

L'OUTIL EN MAIN a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles, généralement à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et anciens, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine tels que : carreleur, charpentier, couvreur, maçon, métallier, mosaïste, plombier, tailleur de pierre, métiers d'art, de bouche, industriels, etc.

Il permet aux Hommes et Femmes de métier, riches d'expérience de rester dans "la vie active" en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et l'amour du travail bien fait.

Les « gens de métier » retraités font œuvre utile en contribuant à l'épanouissement de l'enfant et en lui faisant découvrir leur métier. Ils reprennent ainsi, chaque semaine quelques heures d'activité réelle, le goût des projets et profitent de la relation privilégiée grands-parents/petits-enfants, ce qui donne à cette action une dimension exceptionnelle. Ils retrouvent aussi à l'atelier, pour un après-midi, leurs pairs avec lesquels ils partagent les mêmes valeurs.

Par cette rencontre inter-génération, l'Ancien permet à l'Enfant :

- de développer sa dextérité manuelle, d'apprendre le geste juste, de se découvrir un talent, et peut-être un métier.

- il contribue à éveiller le regard de l'enfant sur la *belle ouvrage* et ce qu'elle représente de savoir-faire, de patience, de dextérité manuelle.
 - il le sensibilise à son environnement architectural.
 - il permet aussi aux enfants qui sont en échec scolaire de reprendre confiance en eux.
- A la fin de chaque année scolaire, il est remis aux jeunes un certificat d'initiation aux métiers du patrimoine.

Partenaires/synergies : Le Ministère des PME, AG2R, RSI, Les Compagnons du Devoir (dès la première heure) , Chambre des métiers et de l'artisanat, La Fédération Compagnonnique, La Fondation Ernst et Young, La Société Legallais Bouchard.

Déroulement :

Les ateliers se déroulent sur 2h30, 3h une fois par semaine.
 Les enfants sont répartis en ateliers et participent en principe à tous les ateliers qui offrent une large panoplie de métiers, sur une période de 2 ans.
 Chaque année, ils reçoivent un certificat d'initiation aux métiers du patrimoine.
 Les bénévoles animent leurs ateliers respectifs en accompagnant des groupes de 2 à 4 enfants.
 Ils se donnent pour mission : d'éveiller leur regard, les sensibiliser à leur environnement architectural, leur faire découvrir l'identité d'un outil, les initier aux gestes du métier, développer leur dextérité, les responsabiliser par rapport à leurs actes (sécurité, hygiène, respect des autres...). Leur travail est fait dans le cadre d'une charte.

Concours remportés :

L'UNION des Associations L'OUTIL en Main a reçu :
 AG2R : " Prix de la Retraite Heureuse " - Fondation Safir 1995
 FORD : Grand prix Henri FORD pour la protection de la Nature et du Patrimoine 1996/1997
 NOTRE TEMPS : Opération " A DEUX, ON APPREND MIEUX " 1994
 RADIO BLEUE : Prix de l'Année 1996
 ROTARY CLUB : Prix de l'année 1997
 CAISSE D'EPARGNE : 6^{ème} Concours ECUREUIL ASSOCIATION
 PRIX DU BÉNÉVOLAT : 1998
 TROPHEE ARTISANS MAG : 2008
 PRIX AGICAM-ARKEON : 2009
 PRIX ATOUT SOLEIL : 2010 :« Seniors et Juniors : comment mieux vivre ensemble ».

Atelier de la filature du pont de fer (Gard)

Sources documentaires : Accordages et contact direct avec l'association

Concerne une vingtaine d'enfants de 9 à 11 ans (Ecole primaire de Lassalle) et une dizaine de personnes âgées d'une maison de retraite (Les Glycines). *Date de démarrage : 2003*

Contexte et naissance du projet :

L'association culturelle « Atelier de la filature du pont de fer » est pluridisciplinaire (arts plastiques, arts vivants, écriture et lecture). Elle accueille des artistes pour de longs et courts séjours.
 Créée en 1999, elle est installée sur une ancienne friche industrielle, patrimoine culturel des contreforts cévenols, l'une des 17 anciennes filatures de soie du village de Lassalle dans le Gard.
 Son projet culturel est lié au développement local : « favoriser l'accès à l'art contemporain sous toutes ses formes en zone rurale au moyen de la rencontre entre artistes et habitants ».

Le projet « l'horizon et la mémoire » est né de la conjugaison de plusieurs motivations : celle d'une artiste (toujours en responsabilité et en activité), celle de l'institutrice de l'école primaire et celle de la direction d'une maison de retraite désireuse d'ouvrir ses résidents aux animations culturelles.

Objectifs :

- apporter un soutien aux enfants face à leurs réticences à l'écriture, en difficulté parfois pour l'apprentissage du français et dans leurs relations aux autres,
- faire retrouver aux personnes âgées le goût de communiquer, faire redécouvrir la pratique de l'écriture (exemple – qui demande beaucoup de travail pour l'animatrice- : aisance du geste, tenir à nouveau un stylo entre ses doigts),
- solliciter leur imaginaire et leur mémoire,
- promouvoir des échanges entre générations à travers l'écriture et le plaisir d'échanger un courrier (de l'attendre !) « mêlant mémoire des anciens et rêves des enfants »,
- transmettre le savoir entre générations.

Déroulement :

Les enfants et les résidents se rencontrent pour faire connaissance.

A noter que la proximité de l'école et de la résidence, comme le fait que les enfants prennent leurs repas dans les locaux de la résidence, sont facilitateurs de contacts entre les enfants et leurs aînés (...même pour des enfants qui ne déjeunent pas à la résidence mais sont curieux de ce qui s'y passe).

Chaque mois, une « consigne d'écriture », liée à un thème est donnée au groupe d'enfants et au groupe de résidents.

Pendant environ 2 heures, l'animatrice fait travailler chacun des groupes sur ce thème et ensuite coiffe « la casquette de facteur » pour faire découvrir aux uns et aux autres les résultats de leurs travaux.

Par ailleurs, les enfants échangent régulièrement une correspondance avec les résidents.

Toutes ces actions sont valorisées au cours de manifestations diverses selon les années, par exemple à travers la publication d'un recueil des correspondances le livret « horizon de mémoires » et une lecture en public.

L'expérience qui perdure a fait tache d'huile. C'est ainsi qu'elle a motivé une maison de retraite du canton voisin.

L'Association Un Stage et Après et Zy'Va, (Neuilly-sur-Seine)

Source documentaire : '1^o Trophées du bénévolat des jeunes' des Hauts de Seine organisées conjointement par la DDJS et France Bénévolat Hauts de Seine en 2010. (L'association 'Un stage et après' y a reçu une Mention spéciale du Jury dans la catégorie 'Echange et Transmission de Compétences'.)

Tous les ans, près de 800 collégiens ont la chance de découvrir le monde de l'entreprise, pendant 5 jours. Pour que cette semaine soit pleinement bénéfique pour le collégien et l'entreprise qui l'accueille, l'élève doit être informé, préparé et motivé. Il doit donc, afin de choisir le stage qui l'intéresse le plus, avoir connaissance des différents secteurs et métiers existants.

Or, ces jeunes n'ont qu'une connaissance restreinte ou inexistante du monde de l'entreprise. Cette méconnaissance est encore plus forte dans les milieux socialement défavorisés.

« Un stage et Après » a pour but d'élargir les choix et de donner à ces collégiens l'opportunité de découvrir aussi bien les grands groupes que les PME.

« Un stage et après » travaille avec de manière conjointe avec l'association Zy'Va, située à Nanterre. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les représentants des mondes éducatif, professionnel et associatif afin de déterminer les priorités.

Un forum des métiers, au cours duquel les collégiens ont pu rencontrer des représentants de nombreux secteurs professionnels, a été organisé. Cet événement leur a permis d'acquérir une première connaissance des codes et du fonctionnement du monde de l'entreprise.

Le programme du stage est préparé par l'entreprise et l'association Un stage et Après, qui encadre ensuite les collégiens pour la rédaction du rapport de stage. Cinquante jeunes ont bénéficié d'un stage en décembre 2009.

Les bénévoles ont été très disponibles, de 10 à 15 h par bénévole et par semaine. Ils ont pris contact et écrit aux entreprises, préparé et organisé les programmes et suivi le déroulement des stages.

Passeurs de Mémoire - Programme de l'Association Unis-Cité

Sources documentaires : www.passeursdememoire.fr

et Chef de projets intergénérationnels d'Unis-Cité.

Passeurs de mémoire : quand Kevin, 23 ans, rencontre Josette, 87 ans...

Contexte et projet

Face à l'isolement grandissant des personnes âgées et à la perte progressive de lien social, l'association Unis-Cité mobilise des jeunes de 18 à 25 ans en Service Civique pour collecter la mémoire des seniors et, ainsi, renouer les liens entre générations.

Lancé en octobre 2008 par Unis-Cité, avec le soutien du groupe de protection sociale Malakoff Médéric, « Passeurs de Mémoire » est un programme d'envergure nationale.

Objectif

L'association Unis-Cité souhaite lutter contre l'isolement des personnes âgées par :

- La création de liens intergénérationnels symboliquement forts entre les personnes âgées et les volontaires
- La collecte de récits de vie auprès des personnes âgées
- La valorisation et la sauvegarde de la mémoire des seniors par le biais d'un site Internet : www.passeursdememoire.fr

Déroulement

Les jeunes volontaires interviennent en binôme et organisent des animations (sorties, goûters, chorales...) afin de tisser des relations de confiance. Progressivement, les jeunes encouragent les anciens à raconter leurs souvenirs, soit de manière spontanée, soit autour de thématiques choisies : l'amour, la guerre, la jeunesse, l'innovation technologique, les plus beaux moments d'une vie...

La collecte de récits se fait soit au domicile des seniors soit dans les diverses structures qui accueillent les personnes âgées (EHPAD, foyers-logements, etc.).

Enregistrés, puis retranscrits par les jeunes - de manière non professionnelle, mais très sincère - la plupart des récits sont, après accord des personnes âgées, mis en ligne sur un site Internet dédié : www.passeursdememoire.fr.

Construit comme une véritable bibliothèque virtuelle de mémoires, ce site poursuit son développement au fil des rencontres. Un moteur de recherche intégré permet d'accéder plus facilement aux récits de vie classés par nom, ville, thème ou époque. Plus de 350 témoignages collectés sont actuellement consultables sur le site Internet.

MJC La Fabrique (Lille)

Sources documentaires : Accordages, www.generationsetcultures.fr

et contact avec la coordinatrice de Projets de 'Génération et Cultures-vieillir autrement'

Concerne des jeunes d'une MJC, les anciens salariés de l'usine textile Tiberghien Frères, fermée vers 1970

Contexte :

Certains anciens salariés de l'usine résident encore à proximité des lieux reconvertis en MJC (« La Fabrique »).

La MJC doit se faire connaître auprès des habitants du quartier et des environs, singulièrement auprès des jeunes appelés à bénéficier de ses activités.

Objectifs :

- ne pas se couper des aînés qui ont travaillé dans l'entreprise (il n'est pas certain qu'ils en aient fait leur deuil) ;
- faire accepter le nouvel usage du lieu, un lieu qui tient compte de leur histoire (concrétisée par une exposition permanente à la MJC) ;
- révéler aussi « *un pan de la mémoire de l'immigration, la participation de la population immigrée au développement industriel de Tourcoing* » ;
- éveiller chez les jeunes une meilleure compréhension de la vie de leurs aînés ;
- aller à la rencontre des habitants et promouvoir l'entente entre les générations.

Déroulement :

L'association, présentement « Génération et Cultures - Vieillir autrement » a formé et encadré 7 jeunes d'Unis Cités pour recueillir des témoignages auprès des anciens salariés de l'usine.

Les jeunes enquêteurs se sont familiarisés avec le vécu des anciens de l'usine et ont partagé leurs souvenirs.

Dans leur collecte de mémoire, les jeunes étaient accompagnés d'un photographe professionnel de la MJC et d'une salariée de l'association.

Ils ont ainsi dressé des portraits et réalisé une exposition. La retranscription des entretiens a également été matière pour monter une création théâtrale de la MJC avec le Théâtre de l'Elan.

Enfin, l'association a encadré et accompagné d'anciens salariés de l'usine qui s'étaient déjà portés volontaires pour les « portraits ».

Cette action a été menée en 2004, reconduite en 2005.

Elle fait l'objet d'une démarche pérenne dans d'autres contextes.

Génération et Cultures

Sources documentaires : extrait du rapport d'activité 2008 et d'orientation 2009

« L'association « Génération et cultures » a pour but de favoriser le rapprochement entre personnes de générations et de cultures différentes dans le respect de leur identité individuelle et collective.

Son but est de réaliser avec les partenaires, des actions permettant à des populations de groupes d'âges et de cultures différentes de se comprendre, de s'apprécier et ainsi d'aider aux changements de leurs représentations sociales qui stérilisent les relations et engendrent peurs et violences.

Depuis 1999, l'association a mis en place des dynamiques intergénérationnelles et interculturelles dans les villes de Tourcoing, Lille, Roubaix, Carvin, Lens, Wasquehal, Loos, Arras, Wattignies, Wattrelos.

En dehors de ses actions de terrain, « Générations et cultures » a mis en œuvre dans ses locaux, à Lille, un centre de Ressources et de Documentation.

Dans ce centre ouvert à tous à la fois sur place et sur internet, on peut trouver, outre une bibliothèque spécialisée dans l'intergénérationnel et l'interculturel, une banque d'expériences sur les actions menées dans ce domaine.

L'association s'inscrit dans un mouvement national et européen. Elle fait partie du comité de pilotage du réseau « Assemblage », un réseau d'acteurs français, belges et suisses, souhaitant croiser leurs savoirs entre des universitaires et des acteurs de terrains.

Ce comité organise tous les deux ans une université sur l'inter-génération.

Nous co-organiserons le prochain rassemblement qui aura lieu en août 2010 à Bouvines ».

Atelier Raconte-moi la vie

Sources documentaires : Accordages, www.generationsetcultures.fr/ / contact direct

Concerne des élèves d'une classe d'intégration scolaire (CLIS) présentant des retards scolaires, des difficultés relationnelles, affectives et de socialisation et les personnes âgées de la maison de retraite de l'hôpital de la ville de Loos.

Naissance du projet :

Le projet est né à l'initiative d'une institutrice en charge d'une CLIS qui a sollicité l'association Générations et cultures – Vieillir autrement pour formaliser un rapprochement avec la maison de retraite.

Objectifs et déroulement :

- développer des apprentissages scolaires à travers l'initiation à des techniques inusitées, recueil de récits de vie, élaboration de questions, interviews, comptes-rendus, prise de notes... ;
- faire évoluer les comportements des enfants grâce à un cadre non scolaire (la maison de retraite), la variété des techniques abordées et les relations affectives avec les personnes âgées ;
- promouvoir l'ouverture de la maison de retraite sur son environnement et valoriser ses résidents ;
- enrichir la vie sociale de la maison de retraite par l'accueil régulier des enfants ;
- faire travailler la mémoire des personnes âgées et les sortir de leur isolement, à travers l'atelier « raconte moi la vie, » des rencontres conviviales avec les enfants et aussi une aide scolaire, chaque semaine dans les locaux de la maison de retraite.

Les enfants ont été initiés aux techniques de récit de vie par une professionnelle et à la photographie par 3 bénévoles du club de photographie.

En prenant pour appui sur un questionnaire thématique, 10 interviews ont été réalisées avec l'association « Générations et Cultures-Vieillir autrement ».

Les interviews ont été transcrites et ont fait l'objet d'une exposition, composée d'extraits de certains d'entre eux avec des illustrations photographiques.

A noter une retombée, non prévue dans les objectifs : « cette action a fait évoluer le rôle de l'agent d'animation de l'hôpital dans la mesure où il a intégré la notion de projet intergénérationnel et qu'il peut aujourd'hui créer des passerelles avec les autres activités de l'hôpital ».

Cette action menée en 2005, comme « Mémoire d'une usine » procède d'une démarche pérenne dans d'autres contextes.

Reims en mémoires - une dynamique intergénérationnelle

Source documentaire : rédaction par Gersende de Gaudemar, écrivain biographe

www.votrevie.fr et : <http://reims.en-memoires.fr>

Origine du projet :

« Dans le cadre de mon activité d'écrivain biographe j'ai animé et collecté la parole d'anciens, résidents en foyers logements, sur des mémoires de vie au siècle dernier.

Ce projet, qui s'est déroulé sur près de deux ans, a été longuement mûri, conceptualisé et évalué par un Comité de sages, dans le cadre d'une dynamique intergénérationnelle et territoriale (personnel de direction du foyer logement, société d'édition, professeur de gériatrie au CHU de Reims, philosophe, Education Nationale...)

En parallèle de la collecte de mémoires, nous avons créé un blog, avec initiation des résidents à l'informatique, et entraîné une dynamique intergénérationnelle avec la contribution d'élèves rémois. Des tandems se sont constitués entre les résidences participantes au projet et des classes

d'école primaire se trouvant à proximité.

La dynamique intergénérationnelle reposait sur les complicités, les connivences, l'émulation juniors / seniors. Les rencontres se sont inscrites dans le fil rouge pédagogique défini par les enseignants. Un concours a été lancé (création d'un poster géant représentant la « une » d'un journal du siècle dernier), orientant les rencontres dans un esprit journalistique : les résidents étant la source d'information, et les jeunes les reporters. »

L'originalité de la démarche :

Quatre dimensions (mémoire, sociale, intergénérationnelle, virtuelle), concrétisées à travers :

- des entretiens collectifs auprès de seniors sur la mémoire d'une ville
- l'approche des NTIC par les seniors
- une écriture collaborative via un blog dédié
- le lien intergénérationnel
- une dynamique territoriale et multi-partenaire
- l'édition d'un livre

Signent une démarche fortement originale, amenée à être dupliquée sur d'autres territoires.

En valorisant les anciens, en facilitant le lien avec la « génération Internet », le projet « Reims en Mémoires » s'inscrit dans une éthique de lien social porteur de sens et de reconnaissance (recréer du lien, rompre la solitude, donner envie d'aller de l'avant).

La dimension intergénérationnelle : un projet gagnant-gagnant

La rencontre juniors / seniors s'est inscrite dans une relation gagnant – gagnant : si les seniors ont beaucoup à gagner à se faire « bousculer » dans leur quotidien par une bouffée d'oxygène vive et remuante, les jeunes ont de leur côté beaucoup à prendre de la parole des anciens. Les échanges sur la vie d'avant permettent de relativiser l'abondance, la facilité, le « tout est dû » parfois caractéristiques des jeunes générations. Les jeunes sont sensibles à des témoignages qui ne sont pas servis comme des leçons de morale. En filigrane des rencontres s'est dessinée une invitation à relativiser, à penser qu'on peut exister autrement.

Le blog, plus en détails...

Le blog Reims en Mémoires (<http://reims-en-memoires.fr>) peut être considéré comme un livre d'or ludique et interactif ; il est un outil tout aussi original que pédagogique et valorisant :

- Le blog incite les jeunes à se transformer en passeurs de savoirs, à réfléchir sur la pédagogie à mettre en œuvre, sur la manière de transmettre leurs connaissances, leur environnement.
- Le virtuel devient occasion de partage réel.
- Le blog est prétexte à intéresser les seniors aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les seniors éprouvent parfois de fortes réticences vis-à-vis des nouvelles technologies. Elles leur semblent appartenir à une époque qui n'est plus la leur. Ces outils sont sans doute merveilleux, mais inaccessibles, trop complexes, trop modernes, trop savants, trop impressionnants...

Grâce à l'implication des jeunes et aux différentes animations prévues au sein des foyers logement, le face à face avec le clavier est dédramatisé, la manipulation informatique devient accessible et même plaisante.

Quelle fierté pour des grands-parents de pouvoir annoncer à leurs petits-enfants qu'ils sont désormais branchés et connectés ! Quelle joie de pouvoir communiquer avec eux par électronique interposée ! Quel plaisir d'inviter famille et amis à consulter « leur » blog !

- Nous avons souhaité que le blog se construise grâce à une écriture collaborative – chacun pouvant apporter sa mémoire (une anecdote, une photo, un document...) en contribution. L'idée étant d'inviter tous les « j'y étais » potentiels et de réveiller bien des chroniqueurs qui s'ignoraient !
- Le blog permet aux seniors d'accéder au statut de co-auteur, de retrouver une dynamique d'acteurs. Qu'est-ce qui fait la valeur d'un ancien ? Sa mémoire, son expérience, sa disponibilité, sa bienveillance, son temps. Que les rides soient considérées comme une richesse et non comme une charge change le regard que l'on porte sur soi. Le projet Reims en Mémoires sollicite le senior sur la dynamique de transmission, il remet l'ancien en position de sage, voire de philosophe, membre vivant d'un quartier, d'une ville, d'une histoire et de son présent.

Une richesse éphémère et fragile...

Nous ne sommes pas allés à la rencontre de personnes célèbres, mais de héros du quotidien, inconnus et merveilleux. Notre projet met en lumière « Monsieur et Madame Toutlemonde » ; chacun pourrait se reconnaître à travers l'un ou l'autre de cette soixantaine de témoins, échantillons de notre patrimoine sociétal.

Dans un contexte mondial où la question de la richesse doit être reconsidérée, nous proposons de nous intéresser à une richesse éphémère et fragile, comme tout capital dont la valeur repose sur la transmission. Étonnante richesse qui s'use lorsqu'elle est oubliée, qui croît lorsqu'elle est partagée... »

IV. Autour d'activités culturelles en maisons de retraites ou à l'hôpital

Cœur en Fête

Sources documentaires : www.coeurenfete.org et contacts directs

Contexte et naissance du projet :

« Tant qu'on a un cœur qui bat, on existe. Nous ne sommes pas des lits, mais des personnes. Notre entrée en maison de retraite ne doit pas être synonyme d'enfermement et de renoncement. »
Extrait de « vivre au grand âge » ouvrage collectif - édition Autrement - Essais

Cette déclaration met en lumière le sentiment d'abandon et de solitude des personnes âgées il y a encore quelques années.

Serge Baudo, chef d'orchestre, s'en émeut. Il pense qu'il est « *urgent de changer les comportements à l'égard de l'âge* », de rompre l'isolement dont souffrent nos aînés dans les maisons de retraite, de tisser des relations « *vivantes et solidaires* » en suscitant des rencontres et des animations culturelles.

Il réfléchit à la « *mise en œuvre d'un travail pédagogique autour du bénévolat* » et à la possibilité d'animations culturelles avec les élèves des écoles et conservatoires, leur permettant ainsi de préparer leurs concours, auditions et concerts.

Il crée « Cœur en fête » en juillet 2005.

Avec le soutien des directeurs d'établissements et leurs professeurs, Cœur en Fête propose aux jeunes bénévoles de présenter leur travail dans les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes), clubs du 3ème âge, résidences-foyers.

Objectifs :

L'association vise quatre objectifs :

- aider les personnes âgées à mieux vivre en recréant du lien social,
- créer des passerelles entre les générations par l'action culturelle,
- favoriser l'apprentissage de la solidarité des jeunes par une démarche éducative, le bénévolat,
- valoriser le talent des jeunes en leur donnant l'opportunité de jouer en public, de s'exprimer devant un auditoire bienveillant de type relationnel petits-enfants et grands-parents,
- appréhender le concept de parcours de vie et la notion de l'âge « grandir et vieillir ». En prenant ainsi conscience des responsabilités de chaque génération envers les autres, ils se préparent à devenir les adultes de demain.

Déroulement :

L'association a élaboré une méthodologie de travail simple afin qu'en aucun cas l'organisation des animations ne soit une surcharge de travail pour les jeunes : les bénévoles communiquent leurs programmes et dates de liberté à Cœur en Fête qui se charge ensuite de trouver les structures d'accueil prêtes à les recevoir.

Les animations durent environ une heure et sont suivies d'un goûter offert par les structures d'accueil favorisant les échanges entre générations. Parfois même, bénévoles et résidents des maisons de retraite conjuguent leur talent en jouant ensemble des extraits de pièces musicales.

Cœur en Fête est ouvert à toutes les disciplines pour « *amener la vie et l'art* » auprès de nos aînés et grands aînés. Les animations sont variées et toujours de grande qualité, quelles que soient les disciplines concernées, les œuvres choisies, leur interprétation.

En quatre ans, près de six cents animations ont été mises en œuvre touchant ainsi chaque année un public de 6500 personnes âgées.

L'association est reconnue « association d'intérêt général à caractère social ». Depuis sa création, Cœur en Fête a reçu de nombreuses distinctions : en 2008, le Prix d'encouragement de la Fondation Audiens Générations ; en 2007, le Prix de la Bienveillance de la ville de Paris ; en 2006, le Prix des trophées de l'Innovation sociale du Groupe AG2R.

À noter :

En perspective avec l'action culturelle et intergénérationnelle de l'association, une nouvelle opération a vu le jour début 2010 avec « 1 étudiant + 1 personne âgée = 1 spectacle partagé ensemble ». Sept étudiants de l'université de Nanterre ont organisé, en partenariat avec Cœur en Fête, des sorties gratuites au théâtre et au concert de personnes âgées résidant en EHPAD accompagnées par de jeunes bénévoles.

Se canto - Chant basque signifiant 's'il chante' **Sources documentaires : Accordages et étude de France Bénévolat sur l'engagement des jeunes 2008**

Contexte et naissance du projet :

L'association Se Canto est née en 1998, à l'initiative de quelques étudiants de l'ESC Toulouse, amateurs de musique et de chant « *choqués de constater que personne et encore moins les jeunes ne voulaient se rendre dans les maisons de retraite* » et que les personnes âgées souffraient souvent d'une grande solitude.

Reconnue d'intérêt général en 2007, elle a été récompensée par AG2R en matière d'innovation sociale.

Objectifs :

Si l'association a pris de l'ampleur, depuis 10 ans ses objectifs perdurent :

- recréer un lien social entre les générations à travers le chant, l'animation et le dialogue dans les maisons de retraite,
- redonner toute sa place et toute sa dignité à la personne âgée souvent coupée de toute vie sociale,
- recréer pour les personnes âgées un lien avec l'extérieur au moyen d'animations pérennes, régulières et créer en même temps des liens entre les bénévoles.

Déroulement :

Un dimanche par mois, les bénévoles de l'association organisent dans une maison de retraite une « *animation musicale composée de petits spectacles autour de chansons* » ; ce qui fait l'objet à chaque fois d'une ou deux répétitions.

Chaque équipe est affectée à une maison de retraite pour l'année après un contact préalable entre les parties prenantes et la conclusion d'un contrat moral.

Le spectacle dure environ une heure en milieu d'après-midi et est suivi d'échanges avec les résidents autour d'une collation.

Pendant plusieurs années l'association était composée principalement d'étudiants et de jeunes professionnels, âgés de 18 à 35 ans. Avec le temps et compte tenu de la fidélité des bénévoles à Se Canto la moyenne d'âge tend à s'élever. Il est à noter aussi que les anciens se font accompagner parfois par les jeunes de leur famille.

« *Se Canto se définit, non pas comme une chorale mais plutôt comme un groupe d'action. Pour être membre aucun niveau musical ou vocal n'est requis. Seuls la motivation et l'enthousiasme comptent* »

Se Canto propose des week-ends de formation à tous les membres de l'association qui le souhaitent et, chaque année, tous les bénévoles se réunissent pour faire le point et partager leurs expériences.

Aujourd'hui, Se Canto regroupe 500 personnes au sein d'un réseau de quelque 25 villes françaises et chaque mois « rend visite » à plus de 1500 personnes âgées.

Les Tréteaux Blancs (Neuilly sur Seine) :

Source documentaire : Trophées du bénévolat des jeunes des Hauts de Seine

organisées conjointement par la DDJS et France Bénévolat Hauts de Seine (Les Tréteaux Blancs ont reçu le Trophée de la catégorie « Action Educative »)

L'hospitalisation des enfants, la solitude des personnes âgées sont des situations difficiles. De ce fait, toutes actions permettant de « *mieux vivre l'hôpital* » sont les bienvenues. C'est l'objet des « Tréteaux Blancs » d'offrir une parenthèse de magie et de rêves permettant à l'enfant de s'évader de l'univers de la maladie en découvrant le monde du théâtre.

« Les Tréteaux Blancs » forment des jeunes comédiens bénévoles à tous les métiers du théâtre et les destinent à jouer en direction des enfants hospitalisés ou handicapés et pour des personnes âgées.

De septembre à juillet 2009, les jeunes comédiens ont appris deux contes et une pièce de théâtre, qui ont été interprétés dans 22 hôpitaux et instituts pédiatriques et dans onze Maisons de Retraite.

Un spectacle est donné au grand théâtre de Neuilly

Olivia Brunet, motivée par sa passion des métiers du théâtre, a fait preuve d'une grande disponibilité. Elle a été elle-même comédienne aux « Tréteaux Blancs ». Elle assure maintenant le secrétariat de l'association, toujours en tant que bénévole.

Elle gère également le recrutement des comédiens, elle assure la logistique, décors, costumes, les accessoires etc. elle organise également les tournées.

V. Autour de la cohabitation intergénérationnelle et de nouvelles conceptions urbanistiques

Pour mémoire, le concept de « cohabitation intergénérationnelle » a été importé d'Espagne par les fondatrices de l'association Le PariSolidaire et a fait école chez nous auprès d'associations diverses, organisées en réseaux pour nombre d'entre elles. Le réseau-COSI (Cohabitation Solidarité Intergénérationnelle) regroupe une vingtaine d'associations en France.

Objet : logement, chez une personne âgée, d'un jeune (étudiant ou jeune travailleur) en contrepartie d'une présence le soir et la nuit, ou d'une indemnité d'occupation mensuelle, selon diverses formules. Dans tous les cas il est demandé aux jeunes et aux seniors d'adhérer aux valeurs de la Charte et de s'engager à la respecter.

En général les deux parties signent une convention (la Charte), un état des lieux et une adhésion à l'association. La sélection se fait avec le plus grand soin, et un suivi de la cohabitation est effectué tout au long de l'année.

Cohabitation intergénérationnelle

Le PariSolidaire (Paris)

Sources : www.le.parisolidaire.fr et contact@leparisolidaire.fr

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général depuis 2007, Lauréate du Prix Claude Erignac 2006. Pionnière du logement intergénérationnel à Paris. Date de création : 2004
Plus de 1350 cohabitations réalisées depuis sa création. Environ 800 candidatures de jeunes par an.

Naissance du projet :

L'association, née à l'initiative de deux femmes (Aude Messéan et Bénédicte Chatin), a pour objet de mettre en relation des jeunes à la recherche d'un logement avec des seniors disposant d'une chambre libre à leur domicile souhaitant un peu de compagnie et convivialité ainsi qu'une présence vigilante et sécurisante et régulière le soir et la nuit (formule solidaire, hébergement gratuit) ou d'un complément de revenus (formule conviviale).

En proposant une formule de cohabitation originale, le PariSolidaire contribue à l'extension de l'offre de logements pour les jeunes et facilite le maintien à domicile des seniors.

Objectifs :

- Entretenir ou retisser les liens intergénérationnels
- Prévenir l'isolement des personnes âgées
- Augmenter leur sécurité et/ou leur pouvoir d'achat
- Répondre au problème de la pénurie de logement rencontrée par les jeunes

Logements contre présence, compagnie, avec ou sans participation financière. Mais dans tous les cas, il s'agit de retisser le lien intergénérationnel à travers l'hébergement. A noter que la notion de partage, d'échange et de convivialité demeure même en cas de participation financière du jeune accueilli.

« La présence amicale d'un jeune au côté du senior ne se substitue pas aux services de soutien à domicile qui seraient nécessaires. Le jeune ne prodigue pas de soins à la personne. Sa présence la nuit se veut avant tout rassurante (veille passive). Il ne peut se transformer en garde malade et décharger la famille de ses obligations (visite, devoir d'assistance) ». (Extrait de la Charte)

Par ailleurs, avec la création du réseau COSI, le PariSolidaire veut promouvoir une même dynamique de rapprochement intergénérationnel en France et à l'étranger, en prônant le changement des mentalités et à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes et des seniors au quotidien.

Modalités de fonctionnement :

- Sélection rigoureuse des jeunes comme des personnes âgées (tout le système repose sur l'adéquation entre la demande des uns et l'offre des autres),
- Le jeune ne se substitue pas aux services d'aide à domicile existants ou nécessaires : les services qu'il peut rendre s'apparentent à ceux qu'un petit fils pourrait rendre à ses grands parents,
- Obligation de devenir adhérent de l'association en s'engageant à respecter sa Charte,
- L'association est garante du cadre contractuel défini,
- Nécessité d'un suivi permanent du binôme par le PariSolidaire

Plusieurs formules sont mises en place :

Solidaire : avec ou sans participation aux frais, gratuité d'hébergement en contrepartie d'une présence conviviale et vigilante le soir et la nuit.

Conviviale : Contre une indemnité d'occupation, le jeune n'a aucune obligation de présence auprès de la personne âgées. Les valeurs morales et le désir de créer un lien sont demandées à tout adhérent et de ce fait représentent les exigences communes pour toutes les solutions proposées.

LPS n'est pas une agence immobilière, et proposer ou demander une chambre à l'association implique d'adhérer à son projet. Sa Charte a été élaborée afin de définir les rôles et les engagements de chacun.

Chaque nouvel adhérent est invité à en prendre connaissance et à confirmer, en la signant, son acceptation et son souhait de participer au développement d'un nouveau type de relations sociales et citoyennes entre les générations.

Nantes renoue

Sources documentaires : Accordages, www.nantesrenoue.com

et contact direct avec le responsable de l'association, Erwan Quéméré

Contexte, naissance du projet :

L'association est née en mai 2005, à l'initiative d'un jeune actif (dans le secteur bancaire) suite à la nouvelle orientation qu'il a donnée à son parcours : il reprend ses études en psycho/gérontologie à la faculté d'Angers, réalise des stages d'études au sein des petits frères des Pauvres et auprès du Service Personnes âgées de la Direction Générale Adjointe à la Solidarité. Il réalise une étude de faisabilité sur l'hébergement d'étudiants au domicile de seniors en perspective d'une part avec le rapprochement entre générations –et les valeurs qu'il sous-tend- et d'autre part le maintien à domicile des aînés.

Aujourd'hui, l'association est ouverte aux seniors, aux étudiants, jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi.

Ses objectifs, comme sa charte, sont très voisins de ceux du PariSolidaire.

Elle propose, en bref, deux possibilités de cohabitation :

- hébergement gratuit pour le jeune qui s'engage à assurer une présence et une compagnie régulières au domicile du senior.

- hébergement avec participation du jeune aux charges (eau, électricité...), pour les jeunes qui s'engagent à une présence et une compagnie moins régulières que dans le premier cas.

Dans les deux formules, les plages de liberté des jeunes –légitimes et préservées- sont précisément définies.

Les candidats, jeunes et aînés, ont à s'acquitter de frais de dossier et d'une cotisation (200 € par an pour le senior, 200 € ou 250 € pour le jeune).

Actuellement l'association compte 92 membres et 44 binômes (75% d'étudiants et 25% de jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi).

Les binômes se forment en fonction des besoins, des attentes et des affinités des uns et des autres, des profils individuels.

Une grande écoute et une sélection rigoureuse, assorties d'une charte, permettent de former des binômes « réussis » dans un grand éventail d'âges (parfois de jeunes seniors de plus de 50 ans jusqu'à des seniors ayant atteint le grand âge (3 centenaires dont la doyenne âgée de 102 ans).

Moyenne d'âge des hébergeurs : 81 ans.

Salarié de l'association, son fondateur travaille en équipe avec plusieurs bénévoles et veille lui-même à la « sélection ». Il retient la candidature de 1 jeune sur 5 et celle de 1 senior sur deux.

L'association ne s'arrête pas à une intermédiation active. Elle se veut un lien de contact pour les anciens candidats devenus membres de l'association.

Depuis un an surtout, l'association favorise des rencontres et les contacts qui en découlent et se tissent à l'occasion d'événements courants de la vie quotidienne. Exemples : la galette des rois (49 participants), pique-nique intergénérationnel, sortie à la Rochelle, participation à un vide grenier, à l'emballage des cadeaux à Noël etc.... ou bien encore les jeunes membres de l'association se retrouvent pour une soirée, cette fois entre eux (« soirée de rentrée des hébergés »).

Nantes Renoue appartient au réseau COSI.

Nouvelles conceptions urbanistiques

Un article paru dans Libération illustre bien et d'une manière globale ces « nouvelles conceptions urbanistiques »

« Associations et municipalités multiplient les tentatives de brassage des âges »

Par Nicole Gauthier Source, pour Libération

Depuis le milieu des années 1990, certains opérateurs publics et promoteurs privés se sont efforcés d'éviter la constitution de « ghettos » et de favoriser le brassage générationnel en

mélangeant, au sein des mêmes immeubles, habitat familial et logements plus particulièrement destinés aux personnes âgées. Ainsi, à Toulouse (Haute-Garonne) ou Villeurbanne (Rhône), Mérignac (Gironde) ou Savigny-sur-Orge (Val-de-Marne), des architectes ont conçu des bâtiments comprenant à la fois logements classiques et appartements aménagés, le plus souvent avec douches (moins dangereuses que les baignoires), prises électriques à hauteur raisonnable, robinetterie facile à manier, barres d'appui dans la salle d'eau, volets électriques, passages pour fauteuils roulants, ascenseurs, etc. Ces équipements sont fréquemment assortis de services à disposition des personnes âgées (salle de repos, garde de nuit).

Crèches. Ailleurs, comme dans le quartier Champclairot de Niort (Deux-Sèvres), les aménageurs se sont efforcés d'associer les résidences pour seniors à d'autres équipements collectifs: crèche, maison pour tous, commerces, éventuellement médiathèque... Dans le même esprit, plusieurs municipalités ont délibérément installé l'une ou l'autre de leurs cantines scolaires dans les résidences pour personnes âgées. La cohabitation n'y est pas toujours des plus simples le rendement sonore des plus jeunes n'est pas toujours du goût de leurs aînés, mais les élus y voient un moyen de rompre l'isolement de ces derniers en leur offrant un contact avec l'extérieur.

La loi prévoit aussi un système d'«accueil familial»: une famille héberge, contre rémunération, une personne âgée dans une chambre indépendante, un peu à l'image de ce qui se fait pour les enfants placés. Cette formule reçoit un accueil mitigé selon les départements. Dans les Hauts-de-Seine, il n'y a aucune famille volontaire à l'accueil, compte tenu du prix des loyers dans la région parisienne. La Haute-Marne suscite plus de vocations...

Cohésion sociale. En revanche, quand il s'agit d'héberger quelqu'un de sa famille, c'est plus facile. Se rapprocher d'un enfant est d'ailleurs la cause principale du déménagement des plus de 60 ans. Le conseil général des Hauts-de-Seine propose une allocation de 1000 francs par mois (150 euros) pour permettre à toute personne accueillant chez lui un parent ou un grand-parent de louer un appartement plus vaste. La collectivité a ainsi aidé 164 personnes en l'an 2000.

Habitat et Humanisme/DeuxMains Plus humain (Paris)

Source documentaire : fiche rédigée par Habitat et Humanisme

Objectif du projet :

Le Mouvement Habitat et Humanisme œuvre depuis vingt-cinq ans à produire une offre nouvelle de logements à loyer modéré dans des quartiers équilibrés, assortie d'un accompagnement de proximité sur mesure, au profit des familles logées.

Le Fonds de dotation DeuxMains Plus Humain promeut le développement des relations intergénérationnelles et cherche à explorer de nouvelles façons de « vivre ensemble », soit au sein d'un même logement, soit au sein d'un même immeuble.

Les deux structures se sont associées pour élaborer un projet d'habitat intergénérationnel rue de Chabrol à Paris, à quelques pas de la gare de l'Est.

Deux appartements de plus de 180m² seront mis en colocation entre septembre 2010 et janvier 2011. Ils pourront chacun accueillir trois personnes seules et une famille.

L'esprit du projet :

Ces lieux de vie sont mis à la disposition de personnes désirant librement et de façon dynamique faire l'expérience de ce « vivre ensemble ».

La démarche intergénérationnelle doit rester au cœur du projet avec une mixité de populations et d'âges de la vie.

Le public accueilli :

- De jeunes travailleurs en apprentissage ou en activité ;
- Des étudiants boursiers, en difficulté de logement ;
- De jeunes mères isolées avec enfants ;
- Des seniors, autonomes, isolés, désirant partager et faire partager leurs expériences.

Mode de désignation du public accueilli :

Pour identifier des candidats, le partenariat avec les structures locales, publiques et associatives, est privilégié. Le choix final des candidats revient à l'association Habitat et Humanisme et au fonds de dotation DeuxMains Plus Humain.

Critères de choix des futurs occupants :

- 1) Motivation pour le projet de logement partagé
- 2) Difficulté d'accès au logement pour cause d'insuffisance de moyens, même s'il n'est pas formellement établi de plafonds de ressources.

Conditions d'occupation :

L'association Habitat et Humanisme Ile de France est locataire des appartements et signera avec chacun des bénéficiaires une convention d'occupation d'un an, renouvelable sous certaines conditions.

Les candidats « seniors » se verront proposer une assistance au relogement si la cohabitation devait cesser pour telle ou telle raison.

Les « règles de bonne cohabitation » seront définies et acceptées par l'ensemble des occupants.

Une bénévoles de l'association, logée dans l'immédiate proximité, fera figure de personne ressource et veillera, si nécessaire, à ce que la cohabitation se déroule harmonieusement.

Résidences HLM d'Issy les Moulinaux

Sources documentaires : Accordages et contact « collectivité locale l'Alliance »

Contexte et naissance du projet :

Dès 1996, la ville d'Issy-les-Moulinaux se préoccupe des problèmes et des besoins liés au vieillissement de la population.

« Elle vise un double enjeu : « gérontologique, permettre aux personnes âgées de bien vieillir, et social, recréer les conditions d'une mixité sociale et générationnelle ».

Concrètement :

Créer un lieu de vie qui n'exclue pas les personnes âgées d'un environnement ordinaire, tant par la structure des lieux, leur apparence, qu'au niveau social et relationnel, en l'occurrence, en centre ville, à proximité des commerces, des services sanitaires et sociaux et des transports.

Des HLM dont certains sont pensés et aménagés pour des personnes âgées et qui se trouvent au milieu d'autres appartements occupés par des familles.

Dans le cas présent, la Résidence Chénier est constituée de deux immeubles et d'une cinquantaine de logements parmi lesquels 15 logements disséminés dans la structure générale sont aménagés pour les personnes âgées.

Profil des habitants de ces 15 logements : personnes moyennement dépendantes, disposant du niveau de ressources exigé dans les HLM. Cette population est détectée par « l'Alliance ».

« L'Alliance, pôle gérontologique du CCAS d'Issy-les-Moulinaux, fait office de CLIC, Comité Local d'Information et de Coordination gérontologique. Elle accueille et écoute les personnes retraitées et leur entourage, les informe, les renseigne, les aide aux démarches. Elle contribue à l'évaluation de leurs éventuels problèmes de dépendance, les oriente vers un nouveau projet de vie et mène des actions de prévention. Elle participe aux activités de loisirs et d'animation en direction de ce public. Elle a notamment mis en place le Conseil Communal des Aînés et « l'Autre Bus », transport pour personnes à mobilité réduite ».

Entre les deux immeubles, une salle commune a été aménagée : cuisine, pour réchauffer des plats livrés, salle à manger, salon (TV et Internet).

Cet espace commun est animé par une « maîtresse de maison » (mise à disposition par le CCAS 5J/7, de jour) qui assure une relation d'aide au niveau pratique et relationnel.

Dans ce contexte, des ateliers, le mercredi après-midi et des animations à l'occasion d'événements, sont proposés permettent aux grands-parents et petits-enfants de se retrouver.

Une deuxième résidence fonctionne de la même façon, la Résidence « La Ferme » et une troisième, la Résidence « Séverine », est en projet.

HLM INTERGENERATIONNELLE DE MULHOUSE :

Source documentaire : <http://www.liberation.fr/guide/0101395266-familles-de-palier>

et article de Nicole Gauthier paru dans Libération (25/02/010).

Extraits de l'article :

« Respect de l'intimité mais entraide... A Mulhouse une expérience veut favoriser le rapprochement des générations par l'habitat. »

Monique Leborgne [...] adjointe au maire (PS) de Mulhouse chargée des personnes âgées, appelle ça une « cellule tendresse ». L'idée lui en est venue il y a quelques années déjà, en écoutant ces confidences lâchées aux oreilles des élus. Des personnes âgées (80-90 ans), qui disaient leur

crainte de la maison de retraite. Des plus jeunes (55-60 ans), qui constataient que leurs parents avaient vieilli. Les premiers avaient peur de «déranger» leurs enfants; et les seconds s'interrogeaient: «N'est-il pas possible de loger nos parents dans la même rue? Dans le même immeuble?» Il y avait aussi ces jeunes couples, inquiets de laisser leurs enfants trop longtemps tout seuls à la maison, quand eux sont encore au travail. Et puis ces adolescents qui demandent parfois à l'élue si elle n'a pas «un grand-père ou une grand-mère» à «prêter», quand les leurs ont trop tôt disparu.

Au fil des échanges, Monique Leborgne s'est convaincue qu'il fallait favoriser le rapprochement des générations. Ainsi a-t-elle imaginé la «cellule tendresse»: deux appartements un grand pour les jeunes, un petit pour les plus vieux réunis par une pièce commune de 15 m² à la disposition de plusieurs générations d'une même famille. Chacun reste chez soi, sauf pour les petites ou grandes occasions de la vie, qui réunissent tout le monde: la première bougie du dernier-né, les 60 ans du grand-père, les séances de surf sur l'Internet, les devoirs de l'aîné... Le reste du temps, deux portes coulissantes se referment sur l'intimité des uns et des autres.

Monique Leborgne n'aime pas parler de «cohabitation»; elle préfère dire «rapprochement». Ce mode de vie-là doit être choisi, pas subi. Et parce qu'il s'agit d'un «partage», le loyer de la «cellule tendresse» sera lui aussi «partagé» en toute équité.

Il y a quand même un obstacle de taille au rêve de l'adjointe au maire. Un immeuble comme celui-ci, ça n'existe pas. D'ailleurs, il n'existe nulle part. [...]. Pierre Freyburger, adjoint à l'urbanisme et président de l'Opac Mulhouse habitat a donc décidé d'en construire un, spécialement étudié pour ce grand brassage intergénérationnel. Les premiers coups de pioche auront lieu au prochain printemps, 52 rue Kléber, pas très loin du centre-ville de Mulhouse. L'immeuble, sur quatre niveaux, comptera huit logements, soit quatre familles. Si l'expérience est concluante, la ville en fera d'autres, ailleurs.

Allongement de la vie. Il y a évidemment un petit air de déjà vu dans cette entreprise. Il n'est pas si lointain, le temps où les générations partageaient le même toit. «Dans l'habitat rural des zones les plus riches d'Alsace, on trouve souvent une ferme organisée autour de deux maisons: une grande pour les "actifs", les parents et les enfants, une plus petite pour les vieux. A un moment de leur vie, les gens passaient d'une maison à l'autre, de part et d'autre du portail», rappelle Roland Spitz, l'architecte chargé de la mise en oeuvre du projet mulhousien. Ailleurs, trois générations cohabitaient, avec plus ou moins de bonheur. Plusieurs décennies d'urbanisation et la réduction des surfaces de logement ont quasiment mis fin à ces habitudes.

Pourtant, l'HLM intergénérationnelle de Mulhouse est autre chose que la résurgence, plus ou moins nostalgique, des pratiques du passé. Parce qu'entre-temps, la structure de la société française a profondément changé. Nul n'avait prévu le formidable allongement de la vie. [...]

A sa façon, le projet mulhousien intègre cette nouvelle donne. Respect de l'intimité, mais entraide. Autonomie, mais solidarité. [...] L'architecture s'en accommode, et associe éléments du passé et exigences d'aujourd'hui [...]. Roland Spitz s'est inspiré de l'habitat autopolicé de jadis, quand tout le monde avait un oeil sur tout le monde: les logements des grands-parents sont placés en vigie sur la rue, d'où le regard permet de suivre les allées et venues et le spectacle de la rue. Les appartements des «jeunes» sont plus en retrait, comme s'ils déléguaient volontiers cette fonction de surveillance à leurs aînés. [...] La «cellule tendresse» est équipée de grandes baies vitrées du sol au plafond, pour qu'il soit clair que ce n'est pas une chambre de plus, mais un espace unique. [...]

EXPERIENCE DE SAINT-APOLLINAIRE (banlieue de Dijon)

Ressources documentaires : www.fedosad.fr ; www.capgeris.com ; www.seniorplus.fr ; www.avuse.org ; www.capgeris.com ; www.uncas.org ; www.senioractu.com ; www.agevillage.com ; www.localtis.fr - Ouvrage de Pierre Henri DAURE « De l'interprofessionnalité à l'intergénération, l'exemple du Val Sully » 2005

Contexte et naissance du projet :

Dans les années 1990, la municipalité de St Apollinaire se trouve confrontée à un besoin de structures à la fois pour les personnes âgées et pour la petite enfance.

Une solution, classique pour l'époque, serait de créer une maison de retraite et une crèche.

Mais quelques personnes, qui se connaissent bien et ont l'habitude de travailler ensemble, nourrissent l'ambition de parier sur un concept novateur: «cultiver le vivre ensemble» de plusieurs générations dans un même lieu.

L'idée fait son chemin et, pour la concrétiser, une opportunité se présente lorsqu'un nouveau quartier appelé le Val Sully est construit.⁹

⁹ Le Val Sully est construit sur 40 hectares. Il compte aujourd'hui 2000 habitants et St Apollinaire en compte 7000.

Une parcelle de terrain (soit 1,2 hectares) y est réservé pour édifier 4 bâtiments et les aménager en sorte de créer des liens par la cohabitation, promouvoir la solidarité, la convivialité, « l'esprit village ». Ce sera le pôle « Générations ».

Les initiateurs du projet nouent un solide partenariat entre les structures auxquelles ils appartiennent, dont le savoir faire et les compétences sont reconnus : le CCAS¹⁰ de St Apollinaire, la FEDOSAD¹¹, l'OPAC¹².

Pendant plusieurs années, ces trois acteurs entretiennent une étroite collaboration et accomplissent un travail de coordination, ce qui les conduit à élaborer une culture commune et témoigne d'une volonté à la fois « *politique et technique* ».

Par ailleurs, ils reçoivent l'appui de plusieurs organismes, notamment du CLEIRPPA, de la Fondation nationale de gérontologie, et aussi des subventions pour soutenir le plan financier de l'opération. Le projet est lancé en 1997 et « Générations » voit le jour en 2002.

Le pôle comprend :

- 76 logements HLM, loués pour moitié à des retraités de plus de 60 ans, pour moitié à de jeunes couples ayant au moins un enfant de moins de 5 ans. Ils sont tous conçus de manière indifférenciée et un système d'interphone les relie entre eux ;

- deux petites unités de vie comprenant un domicile protégé pour 6 personnes psychiquement dépendantes et un domicile protégé pour 14 personnes âgées physiquement dépendantes ;

- un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;

- une salle de quartier, en particulier pour les manifestations intergénérationnelles. Les familles peuvent en disposer quand elles le souhaitent ;

- pour la petite enfance : une halte garderie, un relais assistance maternelle ;

- un restaurant scolaire ;

- une ludothèque ;

- un point d'accueil et de services, placé sous la responsabilité d'une personne qui, à plein temps, est chargée :

- de l'animation, de l'accueil, de la médiation entre les locataires et de la coordination avec les services de la ville, car d'autres structures de la commune, médiathèque, centre de loisirs, crèche...sont impliquées et viennent participer aux activités ;

- de mettre en œuvre, dans le cadre d'un budget annuel d'environ 9 000 euros – les activités susceptibles de favoriser les relations entre les générations (expositions, fêtes, conférences, rencontres ponctuelles autour d'un événement, etc...).

Toutes ces activités sont coordonnées avec le service culturel de la ville pour éviter la concurrence.

Une charte « Bonjour voisin » est au cœur du dispositif.

Son objectif : « *sensibiliser les habitants à la dimension intergénérationnelle* » des lieux. C'est un engagement moral de soutien mutuel signé par tous les résidents.

Concrètement, cela signifie simplement savoir se dire bonjour, échanger de petits services, donner spontanément un coup de main... Pour l'anecdote, à l'ouverture des premières locations, l'OPAC avait reçu 600 candidatures. A présent, on peut dire que « *l'esprit village* » ne relève pas de l'utopie et que tous ceux et celles qui ont en charge les structures évoquées ci-dessus ont acquis le réflexe de l'échange entre générations et ont assimilé ses effets d'enrichissements mutuels.

Cette expérience a suscité beaucoup d'intérêt dans l'hexagone et hors de l'hexagone et a fait l'objet du 3^{ème} prix de l'Innovation Sociale en 2004.

VI. Autour du parrainage

UNAPP – Union Nationale des Associations de Parrainages de Proximité

Le parrainage est fondé sur le bénévolat. Il prend des formes très diverses qui « *accompagnent l'évolution de notre Société* » et requiert selon les contextes des profils de parrains et marraines diversifiés.

A citer, entre autres :

- le parrainage de jeunes en recherche d'emploi (à travers plus de 350 missions locales organisées en réseau),

- le parrainage de jeunes mamans (par exemple avec l'association Thalie),

- le parrainage de jeunes délinquants,

- le parrainage épistolaire, etc....

¹⁰ Centre Communal d'Action Sociale

¹¹ Fédération des œuvres de soins à domicile, prestataire de nombreux services auprès de personnes âgées

¹² Organismelogueur à vocation sociale

Parmi les structures fédératrices d'associations, dans ce domaine est à nommer à l'UNAPP (Union Nationale des Associations de Parrainage de Proximité) qui rassemble des associations et institutions signataires de la charte du parrainage d'enfants en France (une trentaine).

L'UNAPP s'est donné pour mission principale de promouvoir le parrainage de proximité dans toute sa diversité pour les enfants et les adultes – le cas échéant en établissant des passerelles entre différentes politiques publiques- d'aider les structures à le mettre en œuvre et à le développer en leur apportant le soutien technique nécessaire. S'appuyant sur une éthique de l'action associative faisant le lien entre l'espace privé et l'espace public, offrant au « parent » comme au « parrain » et au « filleul » un choix d'engagements personnels au sein d'un projet associatif et une ouverture à l'altérité promesse d'avenir, le parrainage sous toutes ses formes représente un atout très important pour permettre l'inscription de chacun dans des réseaux de relations et par là même renforce les liens qui font société.

Cette proposition peut être étendue à l'ensemble des institutions ayant à voir avec la prise en charge des personnes dans le milieu médical, médico-social, social.

L'UNAPP entend par la diversité de ses actions et de celles des associations qui la composent porter la richesse des engagements de la société civile au travers du parrainage de proximité comme une action innovante s'appuyant sur une éthique d'action associative et citoyenne très rigoureuse reposant sur le respect des personnes et leur implication personnelle dans l'action.

« S'appuyant sur la tradition culturelle du parrainage et sur la volonté d'impulser une dynamique de partage dans le respect mutuel entre parents, parrains réunis au sein d'une association par la préoccupation commune de faire grandir l'enfant, il s'agit de créer et d'accompagner les conditions réelles dans lesquelles l'enfant expérimente ce lien générationnel souple, pensé, tissé en accord avec le lien de filiation et de parenté.

Parmi les liens sociaux, le parrain apporte un lien privilégié inscrivant le filleul (enfant ou jeune) dans un environnement culturel, intellectuel, social générateur d'histoire en complémentarité avec son histoire familiale. Le parrain devient un témoin, dépositaire des souvenirs d'enfance et de jeunesse de son filleul.

Le parrainage de proximité implique un engagement dans un projet collectif et un réseau associatif. Dans ce cadre, la mise en relation, le temps partagé, la reconnaissance mutuelle sont toujours accompagnés selon des modalités souples adaptées à chacun.

Pour permettre le développement d'engagement pour des bénévoles " éclairés" , l'UNAPP vient de porter ces valeurs de l'engagement citoyen au niveau européen par la signature d'une charte européenne énonçant des principes éthiques dans lesquelles se reconnaissent des actions de solidarités au sein d'un continuum d'actions entre tutorat et parrainage. »

En savoir plus www.unapp.net et contact@unapp.net

Pour mémoire, le parrainage et le tutorat sont multiformes :

- tutorat professionnel dans le cadre de la formation par alternance,
- parrainage économique des créateurs d'entreprises (France Initiatives Réseau, EGEE,...)
- parrainage socioprofessionnel (SNC, AVARAP,...) etc...

Seuls quelques exemples sont présentés ci-après.

Grands-Parrains et Petits-Filleuls

Source documentaire : www.grandsparrains.fr

Contexte et naissance du projet :

L'association est née en 1998. Sa fondatrice, qui avait été élevée par sa grand-mère et en gardait un souvenir vivace, s'est donné pour but de faire découvrir les moments privilégiés qu'offrent les relations entre grands-parents et petits-enfants.

L'association « donne aux enfants, privés de leurs grands-parents pour des raisons diverses, la possibilité d'instaurer une relation affective avec des personnes désireuses de se comporter à leur égard comme des grands-parents de cœur ».

Objectifs :

- contribuer au développement et à l'équilibre d'un enfant,
- favoriser les échanges entre les générations, favoriser plus de cohérence sociale pour briser la solitude,
- étendre le cercle familial,
- donner un nouveau sens au bénévolat,

Un principe double :

- d'une part, prendre en compte les besoins de l'enfant ou de l'adolescent (par exemple, le soutien d'adolescents éloignés de leur famille et effectuant leur scolarité en pensionnat) ;
- d'autre part, prendre en compte les disponibilités des bénévoles.

« Le grand parrain a au moins 50 ans et est vaillant et disponible (souvent il est retraité) ».

La majorité des grands parrains/et marraines ont moins de 65 ans ; les enfants ont entre 3 et 14 ans.

Trois formules sont proposées :

- grand parrainage classique de proximité (occasion de sorties, week-end, ou de vacances ensemble),
- grand parrainage épistolaire (cette solution peut convenir plus particulièrement aux grands parrains/marraines de plus de 75 ans,
- grand parrainage épistolaire francophone, hors de l'hexagone.

Les temps de rencontre sont déterminés à l'avance entre parents et grands parrains ; toutes dispositions sont prises, dont un suivi pour que les enfants puissent fréquenter en toute confiance leurs grands parrains/marraines.

Un comité d'honneur de l'association est composé de personnalités.

L'association compte environ 700 membres en association nationale et une dizaine d'associations locales ainsi que des correspondants dans toute la France.

Elle a reçu une distinction d'AG2R et participe chaque année à la Journée Nationale du Parrainage

Elle est membre fondatrice de l'UNAPP.

Une vingtaine de bénévoles travaillent au siège de l'association.

Parrains par'mille

Source documentaire : www.parrainsparmille.org

Association créée en 1990 à l'initiative d'une femme écrivain, Catherine Enjolet.

Depuis sa création, l'association a enregistré près de 40 000 demandes de parrainage, et en a initié 3 700.

Son comité d'honneur est composé de personnalités comme Boris Cyrulnik, Benoîte Groult, Jean d'Ormesson, Hubert Reeves ou Albert Jacquard.

Elle compte 10 antennes sur toute la France

« Le rôle de Parrains par'mille consiste à mettre en relation un enfant ou un jeune en rupture avec sa famille, ou qui rencontre des difficultés d'ordre affectif, éducatif, social, avec un parrain ou une marraine qui souhaite établir des liens et lui apporter son soutien, dans une logique de prévention. La demande du parrainage émane d'organismes sociaux ou de la famille. C'est au parrain ou à la marraine de définir librement avec l'enfant et sa famille le lien qu'il souhaite créer. Il ne s'agit pas de donner un enfant à une famille, mais d'offrir une seconde famille à un enfant. »

Actenses

Sources documentaires : www.actenses.org, et éléments d'information à la disposition de France Bénévolat dans le cadre de son partenariat avec Actenses

Contexte et origine du projet

L'association Actenses a été créée en 2006, alors que l'actualité se cristallisait autour des difficultés rencontrées par les jeunes (crise des banlieues, mouvements anti-CPE). Elle se définit comme un laboratoire d'idées et d'expérimentation sociale sur les problèmes qui touchent les jeunes en tant que groupe social.

Sa démarche et ses actions s'articulent autour d'un double constat :

- d'une part, les jeunes rencontrent de nombreuses difficultés au quotidien, s'inquiètent pour leur avenir et souffrent d'être privés de perspectives. Plus généralement, ils ne trouvent pas leur place dans la société française.

- d'autre part, cette génération ne peut se faire entendre sur des questions qui pourtant la touchent au premier chef, comme la santé ou l'éducation par exemple, mais également les retraites.

Dans ce contexte, l'association s'est donné pour but d'analyser les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes générations et de mettre en œuvre des solutions concrètes pour les résoudre.

Elle concentre ses efforts sur les problèmes rencontrés dans les domaines de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion dans l'emploi, et souhaite plus généralement que « la voix des jeunes soit entendue dans les débats publics qui les concernent ». L'intergénérationnel, en tant que facteur de transmission, de responsabilisation, et donc de prise d'autonomie et d'insertion, représente pour Actenses un moteur essentiel de la réponse à ces problèmes.

L'expérience de parrainage « d'Aide à l'Orientation », décrite dans les paragraphes qui suivent, est une des expressions du projet d'Actenses.

Actenses est indépendante et non partisane, sans obédience politique ou confessionnelle.

Pour aider les jeunes à « prendre en main leur avenir et montrer qu'ils ont du talent » l'association :

- rencontre régulièrement de jeunes adultes pour échanger avec eux sur leurs difficultés, leurs réussites, leurs souhaits...

- met en œuvre des actions « qui facilitent concrètement et dès maintenant un passage de témoin entre générations », en particulier des actions de parrainage d'étudiants par de jeunes actifs et le programme de parrainage d'aide à l'orientation dédié aux lycéens.
 - noue des partenariats avec des institutions publiques, lycées, organismes de formation, associations et entreprises,
 - interpelle les partis politiques, syndicats et plus généralement les décideurs sur leurs programmes (ex : lors des élections présidentielle et législative de 2007),
 - met en œuvre des groupes de travail, animés par des économistes, des cadres d'entreprises et du public, autour des thématiques qui concernent les jeunes et notamment Education / Orientation / Insertion, ainsi que « la représentation démocratique des jeunes adultes ».
- Le programme de Parrainage d'Aide à l'Orientation a été retenu par le Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté, en 2008, à titre expérimental.

Le Parrainage d'Aide à l'Orientation chez Actenses :

Ce dispositif, élaboré et amélioré en étroite collaboration avec les lycées, consiste à aider un élève de lycée à se projeter dans l'avenir, notamment à imaginer son futur parcours professionnel.

Il vise à apporter une réponse possible aux difficultés rencontrées par les élèves pour s'informer sur le monde du travail, se faire une idée réaliste des métiers et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre leurs rêves, en créant un lien intergénérationnel avec le monde du travail dans toute sa diversité.

Les lycées ciblés sont situés en Zone d'Education Prioritaire ou équivalent.

Il se décline principalement en :

- une relation d'échanges construite sur la durée entre l'élève et un professionnel. Les échanges portent notamment sur le projet professionnel mais contribuent également souvent à l'ouverture culturelle,
- des interventions sur les métiers et des ateliers pour accompagner les élèves dans la démarche.

Cette démarche d'accompagnement **s'inscrit dans la durée, fixée à 3 ans, de la seconde à la terminale**. Son succès dépend de la relation de confiance qui doit s'établir entre parrains et filleuls, alors que le filleul ou la filleule se trouve à un âge où la communication avec les adultes ne va pas de soi, mais aussi de la capacité à apporter des réponses aux besoins exprimés par les élèves.

La mise en relation parrain-élève se fait selon le principe du « speed dating » : chaque nouveau parrain rencontre individuellement chaque élève d'une classe. Pendant environ 10 minutes, ils échangent sur un sujet de leur choix (par exemple le foot). A l'issue de ce processus, des affinités se dégagent et les binômes se forment.

Par la suite, ces binômes fonctionneront selon le caractère et la sensibilité de chacun chacune ; ce qui fait qu'ils seront uniques et ne seront régis par aucune règle transposable.

Quand les binômes sont formés, 4 rencontres d'une demi-journée sont programmées chaque année dans les établissements partenaires. Ces rencontres « s'articulent autour de différents ateliers selon des axes et objectifs qui varient en fonction des années, et autour des échanges avec le parrain ».

- 1ère année : créer des liens, faire connaissance,
- 2ème année : découvrir des métiers,
- 3ème année : se préparer à la vie post-lycée.

Des rencontres complémentaires peuvent être envisagées en dehors de l'établissement scolaire, notamment à l'initiative de chacun des binômes, mais toujours sous le contrôle parental.

A noter que dans la logique expérimentale défendue par Actenses, que des rencontres sont organisées, notamment entre parrains mais aussi avec les équipes pédagogiques, pour qu'ils échangent, précisément, sur leurs expériences et partagent des thèmes de réflexion (par exemple les limites du parrainage, la construction de la relation parrain-élève, les améliorations apportées au dispositif).

A l'issue de la période expérimentale, ce dispositif sera proposé pour une possible généralisation à un nombre d'établissements plus étendu (23 établissements concernés à ce jour).

Ce qui est attendu du parrain :

Le parrain s'insère dans le dispositif proposé par Actenses et joue un rôle d'intégrateur des informations qui sont communiquées aux élèves dans le cadre du dispositif, qu'elles soient apportées par le parrain ou au cours des interventions et ateliers.

Le parrain, et le parrainage en général, s'inscrivent en complémentarité avec les dispositifs existants (conseillers d'orientation, ateliers pédagogiques...). Le parrain est porteur de son expérience du monde du travail, des métiers et de leur quotidien.

Il fait profiter l'élève de sa connaissance de l'entreprise. Il lui ouvre une fenêtre sur le monde du travail, sa propre expérience professionnelle, son métier sous ses différentes facettes. Il peut aussi ouvrir des portes à son filleul à travers son réseau professionnel.

En un mot il répond aux interrogations de l'élève et, comme dit l'un d'entre eux, « lui faire comprendre qu'il est possible de réaliser ses rêves à condition de les concilier avec la réalité et d'en s'en donner les moyens ».

En général, les parrains et marraines sont des bénévoles **âgés de 25 à 45 ans**. Ils sont issus de tous métiers, secteurs d'activités, assument des fonctions et responsabilités diverses. Ils ont en commun un engagement dans une action citoyenne.

Aujourd'hui, en septembre 2010, 400 élèves, représentant une quinzaine de lycées implantés principalement en Ile de France et aussi en province, accompagnés de près de 300 parrains, ont bénéficié de ce programme, financé essentiellement par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. 200 nouveaux élèves en bénéficieront à partir de cette année. Une quinzaine d'entreprises se sont associés à l'action d'Actenses pour susciter des vocations de parrains.

VII. Autour de multi-activités intergénérationnelles

A.S.A.S. Association Seniors Actifs et Solidaires (Lille)

Sources documentaires : Internet et contact téléphonique

L'ASAS est constituée de bénévoles participe à des activités intergénérationnelles d'utilité sociale, de solidarité et de citoyenneté.

Les nombreuses actions qu'elle mène concernent en particulier les enfants, les adolescents, les jeunes en recherche d'emploi.

Illustrations :

- Les bénévoles seniors animent des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des enfants des écoles et dans les centres d'animation (opération « sauvegarde de l'environnement, seniors et jeunes ensemble ») ;
- Dans cet ordre d'idées, en 2009, l'ASAS a organisé en coopération avec le Club des Aînés Gantois de Lille, une exposition sur le thème « eau, forme et santé » ;
- Cette manifestation a été l'occasion d'une manifestation intergénérationnelle à laquelle étaient conviés notamment les enfants du Centre Social de Lille. Leur ont été proposés : des jeux sur le thème « les chemins de la santé », des ateliers manuels ; une animation musicale et un goûter étaient aussi au programme ;
- Autour d'un livre, choisi par l'enseignant, les seniors rencontrent les enfants des écoles maternelles et primaires ;
- Pour les jeunes en difficulté scolaire, en concertation avec les enseignants ou les services sociaux, ils apportent leur soutien dans les collèges et les foyers ;
- A la demande des services sociaux ou des missions locales, ils font bénéficier les jeunes demandeurs d'emploi de leur expérience pour un entretien d'embauche, une lettre de motivation, la rédaction d'un CV... ;
- En relation avec Médecins Sans Frontières, ils participent à un projet pédagogique, « Eveil à la solidarité », en sensibilisant au sujet les enfants des écoles primaires.

A noter : l'ASAS a reçu le 1^{er} prix du Conseil Général du Nord de la Semaine bleue en 2007.

L'association a aussi obtenu le 3^{ème} prix, dans la catégorie « accompagnement social et solidarité » au concours « retraite et bénévolat » de la CRAM Nord Picardie en décembre 2009.

Grandparentant (Wasquehal)

Sources documentaires : Accordages, site Internet et contact téléphonique

Origine :

L'association est née en 1989, à l'occasion de l'entrée de grands-parents dans le projet éducatif de l'école Charles de Gaulle de Wasquehal. Elle a été officialisée en 1994.

Elle se donne pour but de « *retendre entre toutes les générations le lien social indispensable au développement d'une société soucieuse du mieux être individuel pour un mieux vivre collectif* ».

« *Toutes les générations sont concernées par ce projet : les retraités qui ont à affirmer leur rôle actif de citoyens à part entière ; les enfants et les adolescents qui ne pourront se structurer qu'en s'inscrivant dans une histoire collective dont ils aient tout lieu d'être fiers ; les générations intermédiaires qui doivent retrouver la plénitude de leur rôle social et affectif* ».

« *Persuadée que toutes les générations ont leurs richesses, l'association multiplie les occasions de partage entre elles, pour apprendre à mieux se connaître, à comprendre des modes de vies différents et parfois d'abolir des préjugés stériles* ».

Son mode d'action :

- mener de multiples actions intergénérationnelles dépassant leur simple mise en place ;
- multiplier les occasions de rencontre et de partage dans une grande diversité d'origines, d'âges et de cultures.

Exemples:

- Chorale, atelier théâtre, Estamémoire (voir ci-après), rallyes automobiles, journal, voyages, Internet (voir ci-dessous)...toutes actions conduites dans un contexte intergénérationnel.

L'association travaille en partenariat, en particulier avec « Générations et Culture -Vieillir autrement ». Ensemble, ces deux associations ont créé un centre de ressources (voir information sur Générations et Culture supra).

- En 2005, « Grandparenfant » a reçu le 1^{er} prix de la Fondation AG2R pour la mise en œuvre de son projet concernant son site Internet.

Site Internet de « Grandparenfant »

« Une action qui démontre que l'intergénérationnel ne se limite pas qu'à deux tranches d'âge, les personnes âgées et les enfants ».

Contexte et naissance du projet :

Dès 2001, le conseil d'administration a réfléchi sur quel support il convenait de travailler pour que les adolescents se mobilisent autour d'une action intergénérationnelle.

Par ailleurs, l'association ressentait le besoin de créer son site.

« Une commission Internet, composée de 10 bénévoles dont 3 jeunes, a alors vu le jour en 2003 afin de concilier ces deux objectifs dans une activité. Quelques mois plus tard, à raison d'une réunion par mois, elle a monté le projet d'initiation et d'animation intergénérationnelle autour d'internet. Ou comment utiliser les TIC pour favoriser la communication entre les générations ? »

« Financé à son démarrage par la Fondation de France Télécom le projet consistait concrètement à créer le site internet de Grandparenfant en faisant participer tous les âges à la réalisation du site, de sa conception à la mise à jour ; l'objectif final étant de rendre autonomes les bénévoles dans l'animation du site web ».

Ce travail a duré deux ans sous cette forme.

Depuis 2009, le site de l'association est revu par une équipe de bénévoles, qui, avec l'aide d'un consultant, restructurent le site, pour le rendre plus accessible, plus interactif. Ce travail sera achevé en 2011.

L'atelier informatique s'est dédoublé. Il fonctionne à présent le lundi et le mercredi, par rapport aux niveaux des personnes intéressées.

Estamémoire

un condensé d'estaminet et de mémoire »

Naissance du projet :

Né en 1998, à l'occasion de la Semaine Bleue, le projet a été mis en place par des bénévoles pour que *« la mémoire vivante des anciennes et jeunes générations ne disparaisse pas avec ceux qui la portent ».*

« Les objectifs ont été fixés par une commission d'organisation, qui fait régulièrement le point sur les rencontres et sur ce que l'association, les habitants et les bénéficiaires peuvent en attendre ».

L'Estamémoire *« prétend être bien plus qu'un simple moment de détente ».* Son utilité culturelle et sociale n'est jamais perdue de vue.

Objectifs :

- sensibiliser les personnes à l'intergénérationnel, créer ou recréer et développer les liens intergénérationnels et interculturels dans un quartier en partant des attentes des uns et des autres,
- rendre aux anciens et aux personnes en difficultés un rôle de citoyen actif dans la Cité en les associant à la mise en œuvre du projet,
- transmettre des valeurs aux autres générations, cultures, et fixer au delà de la différence apparente des repères communs,
- permettre aux habitants de s'approprier la méthode de l'Estamémoire pour devenir eux-mêmes les porteurs de ce projet, en assurer eux-mêmes la continuité,
- partager le plaisir d'être ensemble, d'appartenir à un collectif, une société

Déroulement :

Quatre ou cinq fois par an, les générations ont l'opportunité de partager des souvenirs, des émotions et des réflexions nées du vécu de chacun dans une ambiance des estaminets d'autrefois. Les rencontres durent environ une heure et demie, en général le samedi après-midi. La commission de suivi et d'organisation, composée d'habitants et animée par Grandparenfant, retient un thème lié à l'actualité ou au passé. Chaque Estamémoire est lancé avec deux ou trois « témoins » pressentis. Ils sont interviewés pendant cinq ou six minutes par l'animateur. Suivent les échanges dans l'assistance. *« Ce découpage crée la vivacité et le rythme ».*

Le débat se poursuit ensuite sur le forum du site (...actuellement en reconstruction)

« Le public qui fréquente les Estamémoires est intergénérationnel et interculturel, composé aussi bien d'adhérents de l'association, de personnes âgées venant des résidences de la commune (un

minibus assure la liaison), des associations, du quartier, des écoles, collèges et lycées, par la magie du bouche à oreille et par la campagne d'affichage ».

« Par ailleurs, l'association s'attache à ce que les personnes à mobilité réduite puissent venir à ce temps de débat car elles ont, à ses yeux, beaucoup de choses à partager ».

Un souhait de l'association : *« que le concept d'Estamémoire qu'elle a créé soit essaimé dans la région et diffusé tout en conservant sons sens. L'association conçoit cette action de diffusion comme le passage d'un savoir faire à destination des habitants ».*

Cultur'âges Café

Suite à une activité-rencontre, initiée par une bénévole de l'association, cette dernière a souhaité élargir l'activité « J'ai lu, j'ai vu, j'ai entendu » qui se déroulait une fois par mois au sein de l'association.

Cette activité s'appelle maintenant « Cultur'âges Café » et se déroule au sein de la Bibliothèque-médiathèque de Wasquehal, notre partenaire. Cette activité a pour but de rassembler toutes les générations, afin d'échanger, de parler aux autres, de partager des émotions suite à la lecture d'un livre, à la projection d'un film ou à la participation d'un spectacle (théâtre, musique...) et invite une fois par mois, à l'échange pour en parler, pour écouter et pour proposer...

De nombreuses autres activités intergénérationnelles viennent compléter celles décrites ci-dessus (consultables à l'association Tél : 03 20 89 82 93 ou mail : grandparenfant2@wanadoo.fr).

MAISON DE QUARTIER DE WAZEMMES (Lille)

Sources documentaires : Accordages, site Internet et contact téléphonique

Contexte :

Le quartier ancien et populaire de Wazemmes, à Lille, a dû opérer une profonde mutation. Peu à peu les friches industrielles, les usines fermées ont été démolies ou reconquises. Ces espaces libérés ont été transformés, soit en équipements collectifs, soit en logements ou en espaces verts, favorisant l'arrivée d'une population nouvelle plus jeune et plus diversifiée tout en maintenant la mixité sociale qui est ici une réalité.

Le rayonnement de Wazemmes a largement dépassé les limites du quartier et de la ville et l'on vient de loin au marché du dimanche, mais aussi rue Gambetta qui draine chaque jour de nombreux visiteurs sur ses 1,2 kms de linéaire commercial.

La MQW est financée par la ville de Lille, la CAF, le Conseil Général, le F.A.S.I.L, le Conseil Régional, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Préfecture du Nord.

Classiquement, elle fonctionne avec un conseil d'administration issu d'une assemblée générale annuelle.

L'adhésion annuelle à l'association est de 10 euros par an.

La maison de quartier de Wazemmes est une structure qui s'auto anime avec trois labels :

- celui de la Maison de Quartier,
- celui de Centre Social
- celui de Maison du Citoyen.

C'est une association loi 1901, née en 1993, qui s'est peu à peu développée et qui aujourd'hui propose de très nombreuses activités et services pour tous les âges de la vie :

- halte garderie, mini crèche, ateliers pour les parents (par exemple : atelier d'éveil parents/enfant) ;
- centre de loisirs pour les 3/5 ans ;
- centre de loisirs pour les 6/11 ans ;
- centre de loisirs pour les 12/16 ans – 18/25 ans (accompagnement de jeunes adultes dans leurs démarches scolaires, de recherche d'emploi, de logement...de loisirs, d'écoute) ;
- panoplie d'activités et d'ateliers pour adultes et seniors, dont Cyber-centre : sensibilisation, initiation aux TIC et utilisation et dont, également, un cours d'alphabétisation, demandé par des familles du quartier et où interviennent des bénévoles ;
- Un autre atelier de ce type a été ouvert aux pères le jeudi soir permettant l'échange intergénérationnel entre habitants du quartier.

Concernant les seniors et des objectifs intergénérationnels plus directs :

- rencontres .avec les petits, une fois par mois pour leur raconter des histoires,
- avec eux et des enfants un peu plus âgés, pour faire des gâteaux, voire de la cuisine,
- avec des adolescents également autour de la cuisine : « les seniors apprennent la cuisine aux adolescents et en échange ces derniers partagent leurs connaissances sur internet »,
- l'été les seniors et les jeunes font ensemble des balades en forêt, etc...

Atelier Communication en génération (2005) :

Les services Adolescents et Multimedia de la Maison de quartier avaient constaté que les adultes avaient des a priori sur les adolescents du quartier et « ont souhaité développer un projet mettant

en relations ces deux générations autour d'un projet commun ». Ce dernier a été axé sur une nouvelle technologie, avec pour objectif de créer un journal électronique et mise en ligne sur le site de la maison de quartier.

Des binômes ont été mis en place, « recrutés » sans difficultés, dans les ateliers informatiques pour adultes et dans les ateliers informatiques « ados », existant par ailleurs.

Ils ont fonctionné à la satisfaction de tous ; jeunes et adultes ayant parfaitement joué le jeu en se transmettant réciproquement leur savoir faire, ce qui a conduit à envisager de renouveler l'expérience pendant les vacances scolaires.

MAMI (Toulon)

Sources documentaires : Accordages, site Internet et contact téléphonique

M.A.M.I - Maison d'Accueil Multiservice Intergénérationnelle « Jardin Alexandre 1^{er} »
Association loi 1901, née en 2003

Contexte :

Située au cœur de Toulon, cette association fait partie d'un ensemble de 6 structures dans le Var (3 itinérantes et 3 sédentaires).

Naissance du projet MAMI :

Ce projet est né d'une étude réalisée dans le département du Var par le CEDIS (Centre Départemental d'Insertion Sociale) à l'initiative du Conseil Général.

Cette étude avait pour objet d'établir un diagnostic territorial afin de pointer les principaux freins à l'insertion professionnelle.

Sur 6 000 allocataires, 23% d'entre eux dénonçaient un manque de lieu d'accueil pour leurs enfants, ce qui les empêchait de faire des démarches pour trouver un emploi. 5% d'entre eux évoquaient aussi le manque de lieu d'accueil pour leurs parents âgés ou dépendants s'ils s'absentaient pour trouver un emploi.

La MAMI offre, en un même lieu, 3 espaces d'accueil de jour :

- une halte garderie pour les enfants de personnes en recherche d'emploi ou en formation (capacité d'accueil 24 enfants),
- une structure de jour et de prévention pour les personnes âgées souffrant d'isolement à leur domicile (capacité d'accueil 15 seniors),
- un espace dédié à des activités intergénérationnelles.

« L'objectif des structures multi accueil, comme celle du Jardin Alexandre 1^{er}, est de conduire des activités intergénérationnelles avec la participation de toutes les générations, sur la base d'activités partagées ».

Illustration :

Ponctuellement, les personnes âgées et les enfants se retrouvent autour d'activités, telles lecture, travaux au jardin et au potager voisins, travaux manuels, chant, et à l'occasion d'événements calendaires.

« Quelquefois, on a le sentiment d'une grande famille. En même temps c'est un véritable apprentissage social. Les enfants respectent le rythme des personnes âgées ; il y a une synchronisation du mouvement ».

A noter que la MAMI « mobilise les ressources de différentes associations ce qui contribue ainsi à la création de liens intergénérationnels et solidaires ».

Pour information, extraits de la documentation recueillie sur les MAMI

« Projet d'établissement

Le parti pris de l'intergénérationnel :

C'est une maison à dimension humaine, ouverte sur la vie quotidienne, où les activités intergénérationnelles sont un prétexte pour vivre ensemble.

Les activités se réalisent à l'intérieur ou à l'extérieur de la MAMI.

Elles sont partagées entre les générations : Seniors- adultes et enfants – juniors.

Selon le choix des participants, les activités s'adressent soit uniquement aux seniors, soit aux juniors, soit aux différentes générations ».

Par ailleurs, pour l'ensemble des MAMI, en perspective avec une politique d'insertion, un objectif visé est de « *générer concrètement des emplois, accompagner les allocataires vers de vraies professions à fort gisement d'emploi que sont les métiers de service aux personnes âgées ou aux enfants* ».

Une forte implication des parents, bénévoles, seniors, entreprises, universités, lycées, écoles, associations, centre sociaux, maisons de retraite, hôpitaux permet la mise en œuvre d'une chaîne de solidarité intergénérationnelle par le biais d'actions reconduites chaque année, en direction des personnes isolées. Ces actions mobilisent un collectif varois sur la base des rendez-vous nationaux tels que : la semaine bleue, le développement durable, la grande lessive, le Téléthon... Animations territoriales que vous pouvez consulter sur le site : www.mami83.com.

VIII. Autour du faire ensemble

Cuisinez l'âge (Rozières, Haute-Loire)

Sources documentaires : Accordages et contact téléphonique

Contexte :

Deux structures, voisines l'une de l'autre :

- un Centre multi accueil (agrément pour 22 enfants de 0 à 6 ans) dit « le Pays imaginaire »,
- une résidence pour personnes âgées « la Rosière ».

Naissance du projet en 1984 :

Ce projet est né de la rencontre de la directrice et de l'animatrice de la maison de retraite et des professionnelles du multi accueil.

Il était impératif pour eux de donner un sens à ces rencontres « *en les inscrivant dans la durée* » et en choisissant un thème commun « *mobilisateur et fédérateur* ».

D'où l'idée d'un atelier cuisine, qui permet aux résidents de s'ouvrir à l'extérieur et d'être valorisés en transmettant leur expérience autour d'actions de la vie quotidienne.

Au niveau pédagogique, pour les enfants, l'atelier cuisine offre de nombreuses possibilités (notions de lecture, calcul, hygiène, sécurité, découverte des aliments, etc...).

Dès le départ, une solide coordination entre les deux partenaires a été établie afin de « *préparer au mieux les rencontres, répondre aux besoins et attentes de chaque groupe selon les compétences et les connaissances de chacun* ».

Baptisée dès l'origine « Cuisinez l'âge », cette action, qui a reçu le prix Inter Génération 2004, perdure.

Déroulement :

Aujourd'hui, une fois par mois, soit environ une dizaine de fois dans l'année, une animatrice du Centre multi accueil apporte son concours pour la rencontre, à parité, entre une dizaine de personnes âgées et de jeunes enfants pour travailler ensemble à partir d'une recette proposée par une personne âgée de la résidence.

Les courses sont faites en binôme, enfant/personne âgée valide.

La préparation des mets et leur cuisson se fait au « Pays imaginaire », la dégustation se fait à la résidence « *pour que chacun se sente un peu chez soi* ».

Prétexte à de fructueux échanges, l'évaluation est faite avec une grille, ou par tout autre moyen, par les enfants, par les résidents concernés et par l'animatrice.

Quelquefois, des photos sont faites, un petit film peut être tourné.

Les liens entre les uns et les autres se nouent, se perpétuent aussi à d'autres occasions.

Recettes d'hier et d'ailleurs (Besançon)

Sources documentaires : Accordages, site internet de l'association et contact téléphonique

Contexte et naissance d'un projet :

Celui-ci, né en 2004, a depuis fait école.

Il concerne un groupe de jeunes femmes, souvent jeunes mamans et arrivant d'autres horizons et des personnes âgées, résidentes d'un foyer-logement.

Les jeunes femmes, dans le cadre des « espaces solidaires » de la ville de Besançon ont eu l'idée de créer un atelier cuisine et de proposer deux fois par mois des tables d'hôtes autour de recettes de leur pays d'origine.

Elles ont pensé aussi faire goûter leurs plats favoris à des dames âgées (environ 80 ans) d'un foyer-logement voisin.

A noter que le groupe de jeunes femmes avait partagé des vacances avec des résidentes de ce foyer ce qui facilitait grandement les contacts.

« *Très rapidement, les aînées ont souhaité elles aussi faire découvrir leurs spécialités.* »

Cette histoire dépasse la simple transmission de savoir-faire culinaires au cours d'échanges de bon voisinage, car ces initiatives ont rapidement fait boule de neige et ont débouché sur une nouvelle expérience intergénérationnelle : la confection d'un livre « *Recettes d'hier et d'ailleurs* », en suscitant la participation de personnes d'autres quartiers de la ville et des partenariats (par exemple, avec « la » chef de cuisine d'un grand restaurant pour valider les recettes).

Au nombre de 50, chaque recette a fait l'objet d'une histoire « *en lien avec le met lui-même ou avec le pays ou la région d'origine* ». La forme et l'expression de chacun des participants ont été respectées, ce qui a valorisé les savoir-faire des acteurs quel que soit leur niveau de connaissances.

La coordination du projet avait été assurée au sein du CCAS par l'équipe de la mission « inter-âge » (rattachée par la suite à la ville et devenue « *Coordination jeunesse et inter-âges* »).

En synergie, d'autres actions sont menées, articulées autour de la structure « *Coordination jeunesse et inter-âges* ». Par exemple, le 29 avril 2010, une marche intergénérationnelle a été organisée et la restauration assurée par un atelier cuisine. Fin 2009, un film d'une douzaine de minutes a été réalisé à l'initiative d'un groupe de jeunes : « *Y a pas d'âge !* ». Jeunes et anciens ont mis en scène les a priori qui les éloignent et la façon dont ils se rassemblent grâce à leur passion (chant chorale pour les uns, et hip hop pour les autres) autour d'une chanson commune. Ce film est accessible par le lien suivant :

www.dailymotion.com/video/xf1b8m_y-a-pas-d-age_webcam

Les rencontres festives intergénérationnelles ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Wellouej (Lille)

Sources documentaires : Accordages, site Internet et contact téléphonique

Le lien social et intergénérationnel à travers le jeu (Wellouej = bien joué !)

Contexte :

Un grand nombre de jeux traditionnels et aussi venus d'ailleurs font partie du patrimoine du Nord-Pas-de-Calais.

Ce patrimoine risquait d'être en voie de disparition, au regard de l'évolution de la société et de la concurrence des jeux vidéo.

Naissance du projet :

L'association Wellouej a été créée en 1997, à Lille, au cœur du quartier Wazemmes, à l'initiative d'un amoureux du jeu et de ses amis, passionnés comme lui par les jeux traditionnels de leur région et d'ailleurs, tous convaincus, par ailleurs, des vertus pédagogiques du jeu.

Objectifs :

Promouvoir les aspects sociaux, culturels et éducatifs du jeu, contribuer à retisser le lien social (notamment rapprocher les générations), œuvrer à la compréhension des cultures du monde, participer à la conservation du patrimoine ludique régional, et mondial.

Citations : « *L'association s'est donné pour but de créer et promouvoir toute activité ou action se rapportant aux jeux, de développer l'accès à la culture ludique pour tous et ainsi favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité, d'en faire reconnaître les aspects sociaux, culturels et éducatifs et participer à la conservation du patrimoine ludique régional et mondial* ».

« *Créer un lien social autour de ces jeux, qu'ils soient un moyen de rencontre, d'échanges, de tolérance et de plaisir* ».

Les activités :

- collecter des jeux,
- assurer leur restauration,
- les faire redécouvrir au plus grand nombre à travers l'organisation d'animations culturelles et éducatives disséminées dans tous les espaces sociaux.
- Exemple : animation « les amis du dimanche au Biplan » avec jeux traditionnels, jeux de société, contes, musique.
- Sont proposés également des ateliers pour fabriquer des jeux.
- Dans le cadre de sa mission de transmission et de partage de savoirs l'association propose des formations sur différents thèmes. (Exemple, « *Le jeu reflet de culture et de Société* »).
- Chaque semaine, un accueil au siège permet de découvrir l'association, ses activités, et les possibilités d'y participer.

Ensemble demain

Sources documentaires : www.ensembledemain.com, fiche rédigée par l'association



Dans une société où beaucoup de familles sont éclatées (divorces, grands parents au pays ...) et les personnes âgées laissées pour compte, il a semblé utile aux fondateurs de l'association de rétablir un lien où les enfants retrouveront des valeurs disparues et les personnes âgées un moyen de transmettre des savoirs et de recevoir un peu d'amour. Le projet intergénérationnel « *Ensemble demain* » va permettre aux enfants de retrouver auprès des anciens les notions de respect et de tolérance et il va favoriser les apprentissages. Ce projet est basé sur une pédagogie par l'action.

L'association « *Ensemble demain* », composée de pédagogues et gérontologues, vise ainsi à créer et développer des projets intergénérationnels de toute sorte (ces actions ont démarré en 1999 et ne cessent depuis de se développer et de se perpétuer) :

- elle aide les enseignants à créer des partenariats écoles, collèges, centres de loisirs avec maison de retraite / clubs du troisième âge / associations de retraités autour d'ateliers pédagogiques spécifiques (une fois par semaine tout au long de l'année) en fonction des programmes scolaires sur le temps scolaire ou périscolaire : lecture, histoire, contes, plantations, travaux manuels, gymnastiques, arts plastiques, chants...(ateliers mis en place une fois par semaine ou toutes les deux semaines tout au long de l'année) ;
- elle favorise dans les classes un travail autour de l'Histoire et du patrimoine en faisant intervenir des retraités, anciens résistants, anciens enfants cachés et déportés, des anciens migrants qui témoignent. Elle permet aux enseignants et aux élèves de se rendre dans des lieux de mémoire et monte des ateliers découverte du patrimoine en collaboration avec d'autres associations ;
- elle monte des pièces intergénérationnelles en collaboration avec des théâtres nationaux, centres culturels et intervient dans la création de documentaires...
- elle monte des expos intergénérationnelles : photos, peintures ...
- elle coordonne des associations avec formations si nécessaire pour la mise en place de projets intergénérationnels sur la durée ;
- l'association anime des conférences sur l'intergénérationnel, forme des enseignants, directeurs d'écoles, principaux de collèges, bénévoles, directeurs de maisons de retraite, clubs, retraités, centres de loisirs, aide soignants, personnels mairies, personnels entreprises... dans la création de projets intergénérationnels.

Prix : « Notre temps » oct 2004, expo avec la Mairie de Paris en 2004, expo « gérontexpo » en 2005, expos à Bruxelles « carrefour des générations » et à Genève en 2010 « Cité séniors », 1er prix des initiatives de la bienveillance, mairie de paris, octobre 2008

IX. Autour de l'événementiel

Lilliput (Paris 10°)

Source documentaire : site web de l'association : <http://lilliput.fr>

Création de marionnettes et d'un spectacle de marionnettes enfants/personnes âgées.

Les objectifs socioculturels du projet :

Se rapprocher des seniors, c'est permettre aux enfants de retrouver des valeurs humanistes, de favoriser la maîtrise de la langue, de construire son identité, de la structurer dans le temps, grâce aux anciens.

Dans le cas où une maladie chez un grand parent ou un problème grave viennent bouleverser la famille, la sensibilisation des enfants à l'égard des anciens pourra favoriser une attitude solidaire des plus jeunes.

En participant à ces ateliers de théâtre de marionnettes, les enfants réinvestissent et consolident les apprentissages de l'école. Ils renforcent une partie de leur identité historique et sociale et retrouvent auprès d'eux les notions de tolérance et de respect.

Du côté des seniors cette activité pourra leur faire pratiquer toute une série d'activités intellectuelles, manuelles, théâtrales et ludiques. Ils auront la possibilité de participer à la transmission des codes de leur vécu et de leur savoir-faire. A travers l'enthousiasme juvénile, ils s'engageront dans un travail d'équipe agréable, comme une forme de lutte contre l'isolement et l'ennui. Les personnes âgées retrouveront ainsi la parole, une place et leur rôle de citoyen en passant ainsi, le témoin à la nouvelle génération.

Les objectifs artistiques et du développement de capacités du projet :

Le développement de la capacité d'expression des participants à travers plusieurs langages est vraiment privilégié dans cet atelier. La fabrication des marionnettes permet de découvrir toute une série d'activités manuelles favorisant la dextérité. Avec la manipulation des marionnettes, on active la psychomotricité et l'on affine les mouvements. Le participant prend conscience de sa situation dans l'espace. L'interprétation dramatique lui fait explorer ses capacités créatives et vocales. Par le truchement de la marionnette le stagiaire éprouve la joie de s'exprimer, tout en gardant une certaine distance. En même temps, il échange des sentiments et des émotions avec ses camarades. Avec les improvisations et le travail autour d'un texte à jouer, c'est son imaginaire qui entre en jeu, en favorisant aussi sa recherche intellectuelle... Et enfin pour le montage du spectacle, seront valorisées la responsabilité des personnes, leur capacité de suivre les consignes. Il s'agira de travailler en équipe et de gérer la partie technique et artistique. On stimule ainsi l'entraide, leur esprit d'organisation, leur mémoire, le respect pour l'autorité et pour les camarades... Tout un éventail d'activités qui permettent l'épanouissement artistique, culturel et ludique des participants. Se produire avec un spectacle que ce groupe de jeunes et seniors aura préparé du début à la fin, sera une façon de valoriser leur travail et leur personne en donnant à ses individus l'assurance de voir reconnu leur exploit par les spectateurs. .

Calendrier :

- Spectacle de motivation : Mercredi 30 juin 2010 à l'Atelier Théâtre de Montmartre, représentation du spectacle « Cholito au pays des Incas » avec l'assistance des enfants du Centre social Le Pari's des Faubourgs et des seniors de la maison de retraite Magenta.
- Premier atelier du 19 au 23 juillet 2010 : démonstration par les participants d'une forme marionnettique, devant public le 23 juillet dans le Centre social Aires 10 et la Résidence Grange aux Belles.
- Deuxième Atelier du 26 au 30 juillet 2010 : démonstration par les participants d'une forme marionnettique, devant public le 30 juillet dans le Centre social Le Pari's des Faubourgs. et la Maison de Retraite Vinaigriers (public senior).

Mix'ages (Angers)

Sources documentaires : Fiche rédigée par l'association

Centre communal d'Action Sociale, Service Animation et Vie Sociale, Espace Welcome
02.41.23.13.31, espace.welcome@ville.angers.fr

Depuis 1998, la ville d'Angers encourage la mise en place de projets intergénérationnels sur son territoire dans le cadre de la démarche Mix'âges. Autour de cette démarche, un réseau de partenaires (associations, établissements scolaires et périscolaires, établissements pour personnes âgées, structures de quartiers, habitants et bénévoles engagés) s'est constitué et demeure actif. Il permet le rapprochement entre les âges de tous les citoyens de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les jeunes et les actifs.

De la philatélie au théâtre, de la musique au jeu, les activités de loisirs, sportives et artistiques sont autant de supports et de prétextes pour favoriser le « vivre ensemble ».

Objectifs de la démarche:

- Favoriser et stimuler le vivre ensemble
- Créer une dynamique de réseau et de territoire
- Favoriser l'implication des acteurs locaux
- Offrir une vision positive de l'âge

Les moyens :

- Des « cafés des âges », espace-temps de débats intergénérationnels et conviviaux introduits par la présentation d'une œuvre artistique ou la valorisation d'une initiative intergénérationnelle ;
- Des tables rondes visant à alimenter une réflexion citoyenne autour de thématiques de société ;
- Une fête de l'intergénération Mix'âges durant laquelle les acteurs locaux invitent tous les habitants à découvrir et rejoindre les actions intergénérationnelles développées sur le territoire ;
- Un accompagnement à la construction de projets partenariaux de mixité des âges ;
- Une labellisation des actions intergénérationnelles pour une contractualisation et une valorisation d'initiatives partenariales ;
- Des Rencontres Mix'âges (colloques) encourageant une réflexion de professionnels (réseau local, national et européen) sur les interactions entre politiques de la Ville, sociales et participatives, et l'évolution de l'environnement social, économique et urbain.

Enjeux :

- Transmission et solidarités : l'augmentation du temps à la retraite offre à notre société un vivier de retraités souhaitant participer à la vie locale. Favoriser leur place dans la cité est un enjeu d'insertion et de cohésion sociale.

- Information et formation des jeunes : permettre une meilleure connaissance des personnes âgées par les jeunes concoure à modifier leur vision de l'âge, et les impliquer à la vie locale vise à favoriser leur participation citoyenne
- Diversité et insertion : la prise en considération des populations de cultures étrangères est un enjeu pour demain, auquel les services publics doivent s'ajuster.
- Développement social local : face à l'évolution démographique et sociologique des territoires, les collaborations interservices et inter associations constituent un enjeu majeur, pour permettre d'agir de façon concertée, coordonnée et ajustée, de contribuer à une dynamique d'animation du territoire, de contribuer à l'analyse des besoins et à l'ajustement des services et des politiques locales
- Innovation : favoriser la réflexion des acteurs locaux permet d'encourager l'émergence de solutions nouvelles

Programme Voisins Solidaires

Source documentaire : note de synthèse rédigée par Voisins Solidaires



Un constat : Dans notre société où progressent, le repli sur soi et l'indifférence, l'individualisme semblerait avoir évincé le besoin naturel d'échanges et de partage. A la solidarité familiale intergénérationnelle et aux solidarités de voisinage, fondements de la vie sociale, s'est progressivement substituée une solidarité collective et institutionnelle, bien sûr indispensable mais ne pouvant répondre à tous les besoins.

Le contexte

En 2000, nous avons créé **la Fête des Voisins** pour développer la convivialité et renforcer la cohésion sociale. Elle a suscité un élan national et européen impressionnant, largement relayé par les médias (en 2010, dans 33 pays, plus de 9,5 millions de participants dont 6,5 millions en France – 1100 mairies et bailleurs partenaires – 130 reportages TV, 3000 articles de presse...). La **Fête des Voisins** est devenue un véritable phénomène de société, déclencheur de milliers de situations d'entraide spontanée.

Comment poursuivre tout au long de l'année cet état d'esprit ? Comment favoriser le développement des relations de voisinages, des petits services et de l'entraide entre voisins ?

Nos convictions

Pour être efficace, la solidarité doit reposer sur trois piliers complémentaires :

- la solidarité institutionnelle,
- la solidarité familiale
- et la solidarité de voisinage.

La transaction prenant de plus en plus le pas sur la relation, il est indispensable d'encourager et de développer les formes de solidarité privilégiant la relation gratuite. Qui peut, mieux que le voisin intervenir dans une dimension affective et de grande proximité pour identifier un voisin ayant besoin d'aide ?

90% des Français sont prêts à rendre régulièrement des petits services à leurs voisins (sondage Viavoice mai 2010). Les habitants sont donc prêts à s'inscrire dans une dynamique positive, à passer à l'action dès qu'on leur propose un projet simple, valorisant et riche de sens.

La vision : Il existe clairement dans ce pays des gisements de générosité qui ne demandent qu'à être mis à jour. Or il y a sur le thème de la proximité une absence de vision politique. Le lien de proximité, le voisinage ne sont-ils pas les nouvelles conquêtes qui attendent les politiques de demain ?

Nos objectifs

En lançant le programme **Voisins Solidaires**, nous souhaitons créer une dynamique nationale pour renforcer le lien social et développer les solidarités de voisinage. Il donne à chaque citoyen l'occasion de se mettre en mouvement dans son environnement immédiat. Le programme **Voisins Solidaires** s'attache à faciliter la création de valeur sociale par les habitants.

Notre stratégie : En s'inscrivant dans la continuité de la Fête des Voisins, nous profitons de l'élan créé par son formidable succès et capitalisons sur notre réseau d'habitants et de partenaires.

S'appuyant sur ce savoir-faire, nous mettons en place une mécanique de mobilisation des habitants intégrant les institutions, médias, entreprises, associations pour favoriser le « passage à l'acte ». Les thématiques choisies sont simples : aléa climatique, épidémie ou grandes causes : dépendance, solitude...

Les moyens : Par des campagnes d'adhésion nationales et locales, nous développons un réseau de Voisins Solidaires en partenariat avec les mairies et bailleurs. Un programme

d'animation est mis en œuvre tout au long de l'année (légitimer et valoriser les bons meneurs de voisinage, recenser les bonnes pratiques, favoriser le sentiment de commune appartenance ...). Une « caisse à outils » complète le dispositif pour faciliter l'action des habitants et la rendre plus efficace.

Les effets attendus : Mettre en avant ce qui nous rassemble et moins ce qui nous sépare et permettre les interactions au-delà des communautés habituelles (sociales, religieuses, ethniques...) au profit de la cohésion de l'ensemble des habitants. En favorisant le « bien commun », on touche au développement durable humain.

X. Autour de la solidarité de proximité :

Delidemo (Paris 12^e et 20^e)

Sources documentaires : *Accordages, www.senioracty.com et contact direct*

Contexte et naissance du projet :

L'association Délidémo intervient aujourd'hui dans les 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris.

Parmi ses activités elle propose chaque semaine des séances de jeux de société, des lectures en plein air pour les enfants.

En 2005, naît, à Délidémo, l'idée de rapprocher les générations à travers le portage de livres et de CD à domicile pour des personnes handicapées ou âgées à mobilité réduite, suite à la rencontre des habitants de la Cité Rapée-Vieillot, qui avait été ménagée à l'association par le Président de l'amicale des locataires CNL.

Dans un premier temps, une bibliothèque de rue est installée avec des lectures d'albums pour les enfants, sous le regard des parents.

A cette occasion, 5 femmes âgées, grandes lectrices, se plaignent de leurs difficultés pour se rendre en bibliothèque. L'association propose de leur apporter à leur domicile tous les mois des livres de la bibliothèque Picpus.

Au fur et à mesure, elles sont invitées à se rencontrer pour parler des livres, une de ces personnes organise chez elle des séances de belote. Délidémo participe aux fêtes de quartier et organise avec les enfants de la bibliothèque de rue Rapée-Vieillot des rencontres intergénérationnelles au moment de Noël.

Peu à peu les demandes de portage de livres se multiplient, témoignant d'un réel besoin des habitants. Séduits par la proposition, de nombreux bénévoles répondent à l'appel de l'association, donnant à Délidémo l'occasion d'étendre le service sur deux arrondissements.

Objectif :

Maintenir une activité intellectuelle par la lecture, lutter contre l'isolement de personnes handicapées et âgées, renforcer les solidarités entre les habitants d'un quartier.

Le service est gratuit. Les lecteurs qui ne peuvent se déplacer apprécient que « *les livres viennent à eux* » via la personne bénévole.

Au cours des visites, le dialogue s'engage entre le bénévole et le lecteur et porte sur des commentaires du livre. Puis avec le temps, les échanges s'intensifient.

Une trentaine de bénévoles participent à l'action. « *Ils sont recrutés pour leur engagement dans une action culturelle bénévole, leurs qualités humaines, leur disponibilité et leur proximité de voisinage avec les usagers. Ils s'engagent à respecter la charte de Délidémo qui garantit le respect de la personne et du service. Ils sont formés et accompagnés avant de devenir autonomes dans leurs relations avec les usagers* ».

A noter qu'en plus du portage, des rencontres littéraires et des lectures thématiques à domicile sont proposées en particulier au moment de « Lire en fête » et du « Printemps des poètes » des lectures à haute voix de poésie, d'extraits de romans, des rencontres avec des auteurs, etc....

Equinoxe (Paris)

Sources documentaires : *www.equinoxe-france.org et contact téléphonique avec la Délégation Ile de France*

Le projet :

« *Equinoxe, a été créé par un service d'aide à domicile en 1986, face au manque dans la chaîne d'aides permettant aux dépendants âgés ou handicapés de rester vivre chez eux. De ce service*

naît, en 1990, l'association loi 1901 qui assure une couverture nationale » (9 délégations œuvrent sur toute la France).

Equinoxe est agréée association solidaire en 2004. L'association se veut être « un service de téléassistance qui allie la sécurité à domicile et l'écoute conviviale en s'appuyant sur la solidarité du voisinage et qui s'adresse aux personnes âgées, handicapées, isolées à domicile ou en institution ».

Elle se définit comme « un réseau d'hommes et de femmes, bénévoles et salariés, de familles d'aidants naturels proches de la personne abonnée au service ».

Elle vise au-delà de la gestion des situations d'urgence « un réel accompagnement de la personne » et souligne son adaptation au cas par cas pour assurer une aide personnalisée pour jouer ainsi un rôle social important.

Principe :

Un petit boîtier d'appel permet à l'abonné(e) d'appeler Equinoxe qui, à son tour prend contact immédiatement avec le comité de voisinage de la personne concernée.

La connaissance et l'aide à la structuration d'un comité de voisinage dédié à une personne sont pour Equinoxe fondamentales.

« Chaque abonné doit nommer plusieurs personnes prêtes à le seconder sur appel de la centrale d'écoute (tenue 7 jours sur 7 par des professionnels). Par leur composition –prédominance de la famille, de voisins ou d'amis- ces comités sont l'une des pièces maîtresses de la dimension sociale : l'acceptation de ce rôle conduit souvent à un renforcement relationnel. La communication avec les membres des comités a surtout lieu lors de l'intervention auprès d'un abonné, mais des contacts postaux et téléphoniques existent ».

L'installation technique de la mise en relation abonné-Equinoxe est gratuite ; ce qui a été rendu assez rapidement possible grâce à des aides financières reçues à l'issue du démarrage.

L'abonnement mensuel est de 29 euros. Des aides existent à ce sujet et Equinoxe dispose d'un fonds de solidarité pour les cas « sans solution ».

A noter les appels dits de convivialité, assurés par des bénévoles, effectués depuis Equinoxe vers les abonnés ont pour but de sortir ces derniers de leur isolement.

Visite de malades en hospitalisation à domicile (Croix-Rouge Puteaux-Hauts de Seine)

Source documentaire : Trophées du bénévolat des jeunes des Hauts de Seine

organisées conjointement par la DDJS et France Bénévolat Hauts de Seine en 2010. (La Croix-Rouge Puteaux a reçu le Trophée de la catégorie « Solidarité de proximité »).

Le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour personnes âgées (SSIADPA) est géré sur la commune de Puteaux par des salariés de la Croix Rouge.

Au cours de leurs soins, les infirmiers ont constaté que certains de leurs patients étaient isolés et qu'ils étaient les seuls visiteurs qu'ils recevaient. De ce fait, leurs visites régulières étaient susceptibles d'améliorer leur moral.

Il a donc été décidé de réduire la solitude de ces personnes âgées et d'organiser des visites en dehors des périodes de soins.

C'est une jeune bénévole de l'association, Mélanie d'Auzac, qui a été chargée d'organiser cette activité et de trouver les bénévoles nécessaires, puis de les préparer à cette activité et de les rencontrer ensuite une fois par mois pour faire le point.

Après accord de la personne âgée et du bénévole, ce dernier s'engage à effectuer des visites régulières d'une durée de 1h30 à 2h00, une fois par semaine ou 2 fois par mois.

La visite est consacrée à la discussion, mais peut également être l'occasion d'une ballade ou d'accompagner les bénéficiaires pour faire leurs courses. L'organisation et l'animation de cette équipe de bénévoles de tous âges ont permis qu'aucune visite prévue ne soit supprimée ; un système de rotation a été prévu afin de remplacer un bénévole en cas d'indisponibilité.

Cette régularité et cette disponibilité dans le contact ont contribué à la réussite de l'action. Des résultats positifs ont été constatés par le corps médical : amélioration du moral de certains, d'autres qui ne voulaient plus sortir de chez eux ont accepté d'aller faire des ballades avec des bénévoles.

Enfin, cette action s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet associatif de la Croix Rouge, « Humaniser la vie » par une action humanitaire durable.

Dosansol (Châteauroux)

Sources documentaires : Accordages, contact direct et documentations transmises par l'association

Naissance du projet :

En 1995, une réflexion avait été menée par la Coordination Gérontologique Castelroussine en partenariat avec des professionnels, des élus et des bénévoles, mettant en lumière «*les risques d'isolement de certaines personnes âgées et, plus globalement, le besoin de compagnie à domicile : des visites autres que techniques et familiales, besoin d'être écouté(e)*».

D'où, en 1996, la création du réseau de visiteurs à domicile « Dosansol » (Domicile sans solitude). En même temps, était élaborée une charte qui fixe l'éthique de la démarche du réseau local basé sur le respect de la personne âgée et du bénévole, ainsi qu'une plaquette d'information.

Cette action est gratuite et s'inscrit en complémentarité de l'entourage et des professionnels du soutien à domicile. Trois principes gouvernent l'esprit de la visite : le respect, la responsabilité, le désintéressement.

Objectifs :

- « Promouvoir et coordonner un réseau de bénévoles visiteurs à domicile afin de prévenir les conséquences de l'isolement des personnes âgées ;
- créer une synergie entre les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie : familles, professionnels socio-sanitaires et bénévoles ;
- développer des formes d'action en direction de bénévoles de tous âges, notamment des jeunes retraités, valorisant leur rôle d'acteur de solidarité et de citoyenneté de proximité ».

Description :

Chaque demande de visite à domicile fait l'objet d'une visite au domicile de la personne par la coordinatrice du réseau. Cette visite permet de rencontrer la personne âgée dans son environnement, de connaître ses attentes, de lui expliquer le fonctionnement du réseau afin de répondre au mieux à sa demande.

Les visiteurs bénévoles ont un entretien avec la coordinatrice du réseau qui leur explique le fonctionnement du réseau, la Charte...

La mise en relation « personne visitée/personne visiteuse » s'effectue en présence de la coordinatrice du réseau. Le jour de la visite est déterminé en tenant compte des contraintes du bénévole, mais aussi des visites que reçoit la personne âgée (membre de la famille, aide à domicile...). L'objectif étant de mieux coordonner les visites des uns et des autres et d'assurer une présence régulière auprès de la personne âgée. Chaque partie signe la Charte du réseau et respectivement les coordonnés téléphoniques sont échangés.

Les bénévoles participent à 4 réunions annuelles avec la coordinatrice du réseau, une psychologue et une assistante sociale afin de faire le point et d'échanger sur les visites réalisées, la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Ils participent par ailleurs à des formations liées au contexte de leur action (relation à l'autre, la maladie d'Alzheimer, les troubles de comportement, par exemple).

Enfin, depuis 2010, sont organisés deux ou trois fois dans l'année des groupes de parole avec la psychologue.

Déroulement des visites :

La personne bénévole s'engage à assurer une visite par semaine, de 1 à 2 heures. Les jours sont préalablement définis afin de respecter la vie privée des deux parties. En cas d'empêchement, elle doit prévenir la personne visitée et inversement ; la visite peut être reportée momentanément à un autre jour.

Selon les cas, les visites peuvent s'organiser sous forme d'activité à domicile (discussion, jeux...) ou bien sorties de proximité (promenade, visite à une amie...).

Bilan :

Le réseau existe depuis 14 ans. Il est composé de 30 bénévoles qui ont entre 29 et 85 ans, 27 personnes visitées qui ont entre 45 et 99 ans.

La principale difficulté rencontrée est de trouver de nouveaux bénévoles. Les demandes de visite ne cessent d'augmenter, alors que les bénévoles sont trop peu nombreux, d'autant que le recrutement se doit d'être rigoureux.

Le réseau Dosansol permet de retisser le lien social, de rompre l'isolement affectif et ou géographique de certaines personnes âgées. Pour le bénévole c'est aussi une façon de le valoriser, de le rendre acteur car la visite peut être aussi l'occasion de remarquer certains problèmes (agressivité, désorientation, perte de poids, aide à domicile...). Le signalement au service permet d'éviter des problèmes.

Veilleurs en Voisins (Voisins le Bretonneux)

Sources documentaires : Internet et contact direct

Contexte et naissance du projet :

En 2006, une veille sociale a été initiée par 7 membres fondateurs représentant 3 entités : la Paroisse, le Secours Catholique et le CCAS, qui étaient soucieux de développer les relations humaines entre les habitants.

Pour conserver le fil rouge d'origine, les statuts de l'association « Veilleurs entre voisins » prévoient que les 3 entités fondatrices sont membres de droit du CA et qu'aucune décision ne peut être prise contre l'avis d'une seule de ces entités.

Objectifs :

- détecter, par quartier de la ville, les personnes que l'âge, le handicap, la maladie ou la situation sociale rendent isolées ou dépendantes,
- mettre à leur disposition des personnes qui, par des visites régulières, puissent les aider à recréer puis développer leurs relations,
- si besoin est, assurer les contacts avec les différents services susceptibles de répondre à leurs attentes, par l'intermédiaire du CCAS,
- assurer la meilleure formation de tous les membres de l'association pour répondre aux besoins détectés

Objectifs visés dans le cadre d'une charte que les membres s'engagent à observer : « Veilleurs en Voisins » souhaitent rester une petite structure locale et se veut agir au plus près du terrain. En 2010, l'association regroupe 125 adhérents dont 22 bénévoles qui « veillent » sur 26 personnes. Les bénévoles travaillent en équipe et par quartier (actuellement 5 quartiers sur 7 quartiers composant Voisins le Bretonneux), environ 2 heures par semaine.

L'équipe a une double mission :

- détecter les personnes à accompagner ou aider, sensibiliser l'entourage, constituer un réseau d'entraide,
- visiter les personnes à aider, « instaurer un climat de confiance et de sécurité qui permet aux personnes d'exprimer leurs souhaits et leurs besoins ; maintenir ou recréer les liens affectifs et sociaux ».

Les bénévoles reçoivent une formation gratuite dispensée par une psychologue clinicienne (par exemple, trois demi-journées liées à l'écoute).

Ils participent aussi régulièrement à des groupes de paroles, ce qui leur permet d'échanger leurs expériences, de surmonter les difficultés rencontrées et d'affiner leurs pratiques.

L'association est hébergée par le CCAS. Elle est présente sur le net à l'adresse suivante : www.veilleurs.fr.

Voisin-âge (les petits frères des Pauvres, Paris 17^e)

Ressources documentaires : contact direct et www.voisin-age.fr

Objectif :

Mettre en relation les personnes âgées et leurs voisins, en privilégiant la proximité, les affinités et **la réciprocité des échanges.**

Il n'y a pas d'engagement de temps disponible, ni de durée, l'objectif étant de recréer un entourage naturel autour de la personne âgée. Du coup, la responsabilité, partagée, devient légère.

Les actions peuvent être multiples : visite, courses, téléphone régulier, accompagnement chez le médecin, petit bricolage, soins à l'animal de compagnie...

Un dispositif original et moderne :

Pour créer ou re-créer des réseaux de proximité autour des personnes âgées isolées, le projet Voisin-âge en cours d'expérimentation dans les 8^{ème}, 9^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements repose sur l'animation d'un site Internet dédié et sécurisé, qui permet la coordination de voisins en faveur et autour des personnes âgées isolées. A ce jour, on dénombre 100 « voisinés » et 110 « voisineurs ». Ainsi avec Vdsin-âge on peut coordonner ses actions, signaler son indisponibilité ou son départ en vacances, échanger ses expériences. Sur Voisin-âge, on déclare des préférences et des souhaits, et ensuite, on rencontre ses voisins, on s'engage comme on veut, quand on veut, et quand on peut. Si les « voisineurs » rencontrent une difficulté, souhaitent signaler un problème que rencontre une personne âgée, les équipes et le savoir-faire de l'association sont à leur disposition pour les soutenir, les accompagner et fournir des solutions.

Originalité :

Cette démarche est considérée encore comme expérimentale par « les petits frères des Pauvres ». Elle mérite d'être suivie, car elle tente de relier deux formes de bénévolat : le bénévolat institué par les associations (ingénierie et coordination par les petits frères des Pauvres) et un bénévolat direct

de proximité. Elle vise également à retrouver une solidarité naturelle en utilisant les moyens d'un réseau social par le web. Voisin-âge a reçu le 1^{er} prix, décerné par la Mairie de Paris lors des « initiatives de la bienveillance » 2010.

Au bout du fil (Paris)

Sources documentaires : sites Internet : www.auboutdufil.org,

Fiche rédigée par l'association à sa demande.

Contexte et naissance du projet :

Créée en 2007, l'association Au bout du fil a pour mission de rompre la solitude des personnes âgées, partout en France, en leur proposant de recevoir gratuitement un appel téléphonique chaleureux selon la fréquence qu'elles désirent : une à deux fois chaque semaine.

Pourquoi Au bout du fil ?

Au bout du fil est une démarche volontaire de création d'un lien régulier auprès de personnes qui sont ou se sentent seules et qui ne l'ont pas choisi. Il leur permet d'avoir un contact régulier, de parler au moins une fois par semaine avec des personnes d'horizons différents ou à la même personne selon leur choix.

Les atouts pour la personne souffrant de solitude :

Où qu'elle se trouve, en appartement comme en institution, une personne qui souffre de la solitude peut demander à recevoir un coup de fil amical et chaleureux chaque semaine. Une fois inscrite, elle recevra au moins 52 coups de fil dans l'année : un lien durable est créé.

Les atouts pour l'appelant bénévole :

La mission bénévole chez Au bout du fil est simple, depuis son domicile, et peu consommatrice en temps, 2 heures chaque semaine au minimum.

C'est une action bénévole ouverte au plus grand nombre et gratifiante humainement.

Le bénévole s'engage à respecter une charte déontologique, à se former, à téléphoner 2 heures par semaine au minimum et à partager leurs expériences lors de groupes de parole. Il est encadré par un coordinateur référent.

Tous les échanges téléphoniques se font via un centre d'appel, 7 jours/7 entre 8 et 22 heures. Il automatise les processus en quasi-totalité et ainsi allège l'administration et les ressources humaines. Il garantit aussi l'anonymat des contacts et la confidentialité des échanges, deux principes fondateurs d'Au bout du fil.

Pourquoi « Au bout du fil » ?

Parce que :

- L'âge est souvent synonyme de solitude et d'exclusion,
- La personne âgée n'ose pas déranger : ce sont ici les bénévoles Au bout du fil qui l'appellent,
- La personne appelée reste dans son cadre de vie,
- Une visite chaleureuse et régulière, même par téléphone, apporte un moment d'échange, de parole et de mieux-être,
- L'action rassure par sa fréquence et vient en complément d'autres à domicile.

Bilan 2009 :

Au bout du fil a donné plus de 50.000 coups de fil chaleureux à des personnes âgées depuis le début de son activité en 2008 (80% à des personnes âgées de plus de 70 ans). Dont plus de 23.000 en 2009, soit 4.000 heures de contact.

Au bout du fil est une équipe de 80 bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour lutter contre la solitude et pour favoriser les liens (l'équipe est composée de femmes et d'hommes âgés de 25 à 75 ans).

Plus de 100 coups de fil de réconfort sont donnés chaque jour partout en France.

L'association est soutenue par la CNAV, le RSI, la Fondation RATP, la Fondation Bruneau, la Fondation Aviva, les caisses de retraite complémentaire AG2R, Aprionis, Vauban Humanis, Lourmel, B2V, Novalis Taitbout et la Mairie de Paris.

SOS URGENCES MAMANS (Siège à Paris)

Sources documentaires : Accordages, Site internet et contact téléphonique

Naissance du projet :

Le projet de « SOS URGENCES MAMANS » est né en 1978 à l'initiative d'une assistante sociale qui avait observé les situations parfois difficiles auxquelles pouvaient se trouver confrontés de jeunes parents pour la garde occasionnelle de leurs bébés ou enfants en très bas âge.

Il s'agissait, sans concurrencer les structures professionnelles de la petite enfance existantes, de créer un réseau de « mamies » de confiance, disponibles, quelques heures, par quinzaine, pour veiller sur de très jeunes enfants.

Entourée de médecins, de juristes, de spécialistes des problèmes de la petite enfance et de bénévoles, elle mena une étude dont les conclusions lui permirent de mettre en œuvre une première expérience dans un arrondissement de Paris. Cet essai, très concluant, conduisit à une seconde expérience en 1979 et, en 1980, à la création d'une association loi 1901.

Aujourd'hui, l'association fonctionne uniquement avec 500 bénévoles qui apportent leur concours dans 15 sections régionales implantées en Ile de France, dans l'Ouest et à Lyon.

Elle s'adresse à tous les parents quelle que soit leur situation et la participation aux frais est souvent laissée à l'appréciation des bénéficiaires.

Objectifs :

- lutter contre l'isolement que peuvent ressentir de jeunes mamans, sans aide de proximité, dans certaines situations de la vie quotidienne, parfois imprévues, tout particulièrement dans les grandes agglomérations et grands ensembles,

- « dépanner », répondre immédiatement à une demande pour une garde ponctuelle, quelle qu'en soit la raison (que l'association dit ne pas avoir à connaître),

- dans la mesure du possible, dépêcher une mamie bénévole au domicile de l'enfant afin que celui-ci reste dans son environnement familial habituel ; mais les bénévoles peuvent également accueillir l'enfant chez elles, selon leur choix ou celui des parents.

Le temps de garde est en moyenne de 3 heures et, éventuellement si la situation l'exige, pour la journée.

Les sections sont autonomes et jouissent ainsi d'une certaine souplesse dans leurs modalités d'intervention ; mais elles sont tenues au strict respect d'une charte qui a été établie.

Le recrutement des bénévoles fait l'objet d'une sélection rigoureuse (entretien préalable, au domicile de la candidate, certificat médical attestant les aptitudes physiques et psychologiques de la candidate, appropriation d'un livret « conduite à tenir en cas d'urgence »...).

Des ateliers à thème sont organisés chaque année à l'occasion de l'Assemblée générale.

Les ressources financières de l'association sont composées des cotisations de ses membres, de la participation aux frais des familles, parfois de dons et de legs et aussi de diverses subventions (municipalités, conseils généraux).

France Bénévolat, association reconnue d'Utilité Publique, a trois missions :
orienter toute personne qui le souhaite vers un bénévolat en fonction de son profil,
accompagner les associations dans l'accueil et l'animation de leurs bénévoles et
valoriser le bénévolat.

Pour ce faire, France Bénévolat s'appuie sur un réseau de plus de 80 centres départementaux ainsi que sur le site **www.francebenevolat.org**.



France Bénévolat
127 rue Falguière – Hall B1 – 75015 Paris
Tel : 01 40 61 01 61

www.francebenevolat.org
contact@francebenevolat.org